

Rapport Annuel 2021

Prix et qualité du service public d'élimination des déchets



trier, c'est naturel



Bien trier, c'est naturel

SIRTOM DU LAONNOIS

Site Marc Buvry

Faubourg de Leully

02000 Laon

Tel : 03.23.26.80.00

Fax : 03.23.26.80.01

www.tritou.fr

www.sirtom-du-laonnois.com



Facebook

SOMMAIRE

Présentation **Page 4**

1-Le territoire desservi par le SIRTOM **Page 4**

2-Organisation générale des services et fonctionnement **Page 5**

Indicateurs techniques **Page 12**

1-La collecte des déchets tous services **Page 12**

2-La collecte des déchets en porte à porte **Page 13**

3-La collecte du verre **Page 20**

4-Les déchetteries **Page 21**

5-La prévention des déchets **Page 26**

6-La communication **Page 32**

7-Projets et études 2022 **Page 34**

Indicateurs environnementaux **Page 35**

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective **Page 35**

2-ZOOM bilan environnemental sur le traitement des DEEE **Page 36**

Indicateurs financiers **Page 37**

1-Dépenses et recettes **Page 37**

Glossaire **Page 44**

Pour la deuxième année consécutive, les résultats ne ressemblent en rien à ceux des années antérieures. Le niveau de performance atteint jusqu'à maintenant demeure en recul.

Un jeu complexe de vases communicants apparaît entre l'ensemble des flux collectés. Le constat est le même à l'échelle départementale ou nationale.

Cette situation est à la fois la conséquence directe de la crise de la COVID-19 et de la reprise économique.

La production d'ordures ménagères (OMR) a augmenté en 2021 de 2 kg par habitant (+1,1%). Néanmoins, cette hausse s'accompagne d'une augmentation de 4 kg par habitant de la collecte sélective.

Les apports en déchetterie ont augmenté de 35%.

Ces résultats ne sont pas significatifs. Il est nécessaire que la courbe sur la collecte en porte à porte s'inverse, notamment au regard des fortes hausses attendues sur la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes), qui impacteront les coûts de traitement des déchets enfouis.

C'est dans ce contexte particulier qu'a été mise en place l'extension des consignes de tri plastiques en septembre.

En parallèle, les travaux de déploiement des bornes d'apport volontaire pour les flux OMR et collecte sélective en habitat collectif dense sur LAON ont débuté en décembre.

Des actions de sensibilisation et de communication sont prévues.

Il est important, par ailleurs, de pouvoir continuer d'agir en termes de réduction des déchets à la source.

Ces projets répondent à l'objectif d'optimisation permanente du service de collecte.

Par ailleurs, le SIRTOM du Laonnois a poursuivi son action de déploiement des composteurs individuels et partagés. Ainsi, environ 40% des foyers du territoire en sont équipés.

La loi AGEC du 10 février 2020 confirme l'obligation de mettre en place le tri à la source des biodéchets, pour tous, à horizon 2024. Le SIRTOM devra donc renforcer son action sur cette thématique qui va dans le sens de la réduction des ordures ménagères résiduelles.

Eric DELHAYE, Président du SIRTOM du LAONNOIS.

Présentation

1-Le territoire desservi par le SIRTOM



1 Communauté d'Agglomération

3 Communautés de Communes

150 Communes desservies pour 88 297 habitants

Superficie de 1 363 km²

Le Sirtom du Laonnois, créé en 1980, est un établissement public sous la forme d'un syndicat mixte fermé. Des délégués élus dans chaque collectivité se réunissent au sein du Comité Syndical pour examiner et délibérer sur les orientations et les projets du SIRTOM

Le Président : Monsieur Eric DELHAYE

Les Vice-Présidents : Messieurs Claude PHILIPPOT, Hervé GIRARD,
Christophe ANANIE, Benoit BUVRY

Les Membres du Bureau : Mesdames et Messieurs Georges HARANT, Martine BRICOT, Jacqueline BALITOUT, Beatrice LABEL, Philippe DUCAT, Yves BUFFET, Nathalie DEGREMONT, Marie-France LARDE, Jean-Pierre DUFOUR, Philippe PIRE

1.1 Les événements marquants

Début des travaux d'installation des bornes d'apport volontaire pour les déchets ménagers

résiduels et recyclables à destination des habitats collectifs denses de la ville de Laon.

Extension des consignes de tri à tous les emballages et papiers sur l'ensemble du territoire en septembre 2021.

2-Organisation générale des services et fonctionnement

2.1 Les compétences du syndicat



Le SIRTOM gère en régie la prévention des déchets ménagers et assimilés, la collecte des déchets ménagers en porte à porte, dont la collecte sélective, et la collecte du verre en apport volontaire, qui impliquent le tri par l'utilisateur. Il assure également sous le même mode de fonctionnement la gestion des 11 déchetteries de son périmètre d'intervention dont le transport des bennes. Le syndicat traite aussi en interne toute la communication écrite et orale, la dotation et maintenance des bacs/sacs de collecte et des composteurs.

Le SIRTOM est engagé depuis de nombreuses années dans la prévention des déchets. Ainsi, plusieurs programmes se sont succédé tels que le Programme de Prévention des Déchets (2010-2015) et le Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (2016-2019). Depuis 2020, le SIRTOM du Laonnois est engagé dans la mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Ce dernier a pour but de coordonner le nouveau plan d'actions pour la réduction des déchets sur le territoire. Par ailleurs, le SIRTOM a choisi très tôt d'adhérer aux éco-organismes qui ne cessent de se créer pour favoriser le recyclage des déchets et limiter l'enfouissement.

Le traitement des déchets relevant de la collecte en porte à porte (tri après la collecte, valorisation, enfouissement) a été transféré en 2003 au syndicat départemental Valor'Aisne. Valor'Aisne a également repris le traitement des déchets de déchetteries dit « bas de quai » depuis le 1^{er} Janvier 2017.

L'ensemble du service est financé par une contribution annuelle à l'habitant adressée aux structures adhérentes auxquelles revient la décision de la fiscalité à mettre en place sur leur territoire (impôts locaux, taxe ou redevance d'enlèvement d'ordures ménagères).

2.2 Nos métiers

Collecte en porte à porte ⇒ 34 agents

Les agents de collecte assurent le ramassage des déchets ménagers en porte à porte selon les fréquences définies par l'établissement. Les équipes sont constituées en général d'un chauffeur et de deux ripeurs.

Collecte du verre ⇒ 1 agent

L'agent collecte les 392 bornes à verre du territoire.

Déchetteries ⇒ 12 agents

Le service est assuré par les gardiens de déchetterie qui accueillent les visiteurs, veillent au tri et assurent l'entretien des sites. Deux chauffeurs ont en charge l'évacuation et le transport des bennes de déchets. L'équipe est renforcée en saison forte.

Garage ⇒ 3 agents

Les agents du garage assurent la maintenance des véhicules et les réparations mécaniques ainsi que l'entretien et la maintenance des sites.

Entretien ⇒ 3 agents dont 1 à temps incomplet

Deux agents nettoient les locaux.
Un agent est affecté au nettoyage des véhicules.

Pré collecte - Maintenance des bacs – Composteurs ⇒ 2 agents

L'équipe est affectée à la préparation, la dotation, la réparation, le remplacement des contenants et à la communication de proximité sur le tri et sur la prévention.

Prévention des déchets, Communication et assistance technique ⇒ 4 agents

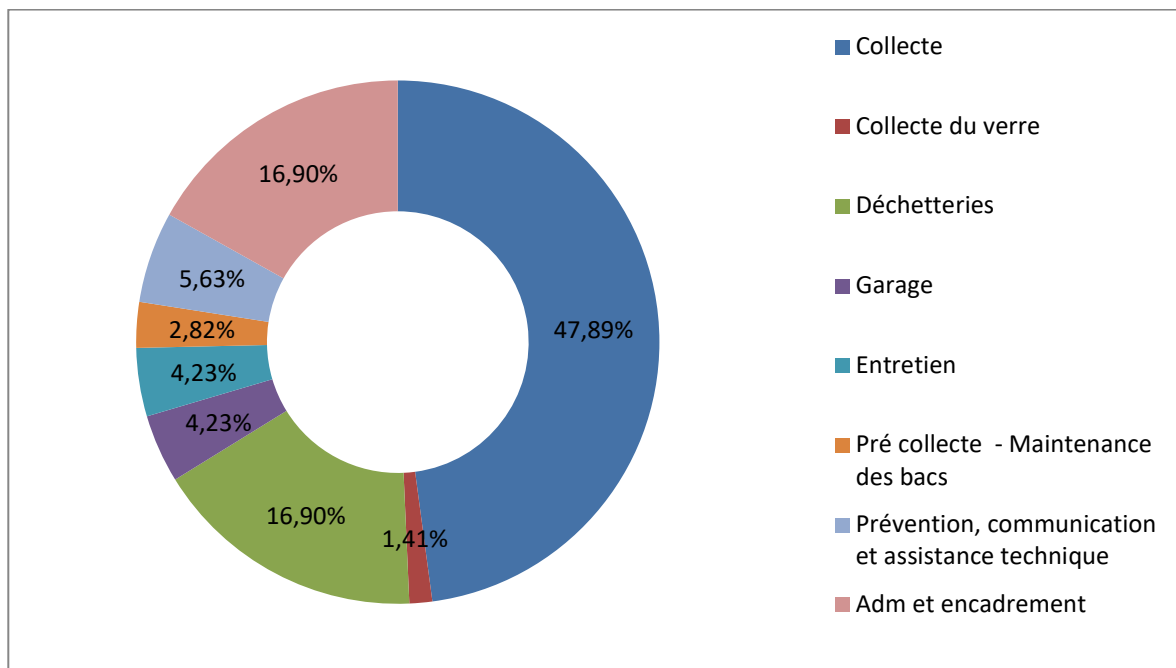
Les agents de communication mènent des actions de sensibilisation, informent sur la prévention et le tri. Ils assurent également les suivis de collecte. Des agents polyvalents viennent renforcer l'équipe en place en fonction des besoins.

Un agent en charge du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Administration et encadrement ⇒ 12 agents dont 7 encadrants

Il s'agit ici de l'organisation, du management, de l'accueil, de l'administration générale, des ressources humaines, des finances, de la commande publique, de la santé, de l'hygiène et de la sécurité.

TOTAL ⇒ 71 agents





2.3 La collecte des déchets en porte à porte

2.3.1 L'organisation de la collecte des déchets en porte à porte

- ↳ Les déchets ménagers sont acheminés vers les sites de transfert puis de traitement afin d'y être valorisés ou éliminés (compétence Valor'Aisne).
- ↳ La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des matières valorisables et recyclables sont organisées en porte-à-porte. Le verre, quant à lui est collecté en apport volontaire, nos bornes étant implantées sur 149 communes.
- ↳ La collecte des encombrants s'effectue principalement par l'intermédiaire du réseau de déchetteries et d'une collecte en porte à porte, sur appel téléphonique et prise de rendez-vous qui est limitée à deux fois par foyer et par an et réservée aux personnes à mobilité réduite.
- ↳ La collecte des déchets ménagers assimilés d'un volume supérieur à 1100 litres dans la limite de 680 Litres OMR par semaine constitue une prestation spéciale pour tous les producteurs qui ont une convention avec le SIRTOM (service payant).
- ↳ La collecte des cartons est destinée aux commerçants de la ville de Laon, une fois par semaine, après inscription auprès du service de collecte.
- ↳ La collecte est assurée pour les campings du territoire.

2.3.2 Les fréquences et secteurs de collecte

Secteurs	OMR 	Emballages- Papiers 	Déchets verts 
Rural	C1 pas de bio-déchets pour la CCCP et ex CC Val de l'Ailette	C0.5	C 0.5 sauf CCCP (1)
Laon	C1	C0.5	C 0.5
Cité médiévale de Laon	C4 en OMR, pas de bio-déchets	C1	-
Plusieurs rues étroites de Laon	C1 en OMR	C0.5	
Habitat collectif	Pas de bio-déchets, C1 en OMR, C2 en OMR pour le collectif dense secteurs Champagne, Moulin-roux, Montreuil et 5 points Ile de France de Laon	C1 à Laon C0.5 sur les autres communes	-

C0.5 : collecté une fois tous les quinze jours

C1 : collecté une fois par semaine

C2 : collecté deux fois par semaine

C4 : collecté quatre fois par semaine

(1) Collecte des déchets verts du 1 avril 2021 au 30 Novembre 2021

PERIODE	NOMBRE DE TOURNEES TOUS FLUX	
	SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE
Janvier à Mars	57	58
Avril à Novembre	71	72
Décembre	57	58

2.3.3 Bénéficiaires du service desservis en porte à porte n'étant pas des ménages

	Nombre
Associations	126
Administrations	517
Commerçants, artisans et Entreprises	1604
TOTAL	2247

2.4 La fourniture de bacs de collecte / Sacs de collecte sélective / composteurs

Les livraisons de bacs correspondent :

- à un emménagement dans une nouvelle habitation,
- à un changement de capacité pour un bac plus grand ou plus petit,
- à un remplacement de bac cassé.

Le service assure également les petites réparations telles que les changements de couvercle, roues... La fourniture de sacs de collecte sélective a lieu pour la Cité Médiévale de Laon et quelques rues étroites de notre territoire.

L'ensemble des prestations est gratuit

Le SIRTOM dote également gratuitement un composteur en bois ou en plastique à raison d'un par foyer). (Dotation de deux composteurs sur la CCCP qui ne bénéficie pas de la collecte des déchets verts). Pour les habitats collectifs, le SIRTOM propose soit la mise en place de composteurs collectifs soit la dotation d'un lombricomposteur.

	Foyers de 1 personne	Foyers de 2 à 4 personnes	Foyers de 5 à 6 personnes	Foyers de plus de 6 personnes
Bac à couvercle gris pour les ordures ménagères	120 Litres	120 Litres	180 Litres	240 Litres
Bac à couvercle jaune pour les recyclables « Monoflux »	120 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres
Bac à couvercle marron pour les déchets verts (1)	140 Litres			
Rouleaux de sacs pour monoflux	50 litres – réservés à certains types habitats			

(1) Dotation sur la CAPL, CCCD, CCPC pour l'ex CC Vallons d'Anizy

2.5 La collecte du verre



Des points d'apport volontaire sont disponibles sur 149 communes et dans notre réseau de déchetteries.

Les tournées de collecte des bornes à verre sont analysées et programmées chaque année en fonction du taux de remplissage constaté l'année précédente.

Le nombre de bornes aériennes sur notre territoire est de 390.

2.6 Les horaires d'ouvertures des déchetteries

Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Aulnois sous Laon	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Bourg et Comin	FERME	FERME	14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Coucy Le Château Novembre à Mars	13H30/17H	FERME	9H/12H 13H30 17H	13H30 17H	9H/12H 13H30 17H	9H/12H 13H/ 17H	9H/12H
Coucy Le Château Avril à Octobre	14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	14H/18H	9H/12H 13H 18H	9H/12H 13H 18H	9H/12H
Crépy	9H/12H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Festieux	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Laon	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H/12H
Lizy	14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	9H/12H 14H/18H	9H/12H
Guignicourt	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Liesse notre Dame	FERME	9H/12H 13H/18H	14H/17H	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	FERME
Pontavert	FERME	14H/18H	FERME	14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Sissonne	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H-12H

2.7 Les flux acceptés en déchetteries :

Les encombrants, le plâtre, le polystyrène, les DEA, le bois, les gravats, les déchets verts, la ferraille, les DEEE, le carton, le papier, les huiles alimentaires, les batteries, les huiles minérales, les piles, les pneus, les DDS, les textiles, le verre, les DASRI, les lampes, l'amiante (sur rendez-vous uniquement).

2-8 Schéma général de l'élimination et de la valorisation des déchets

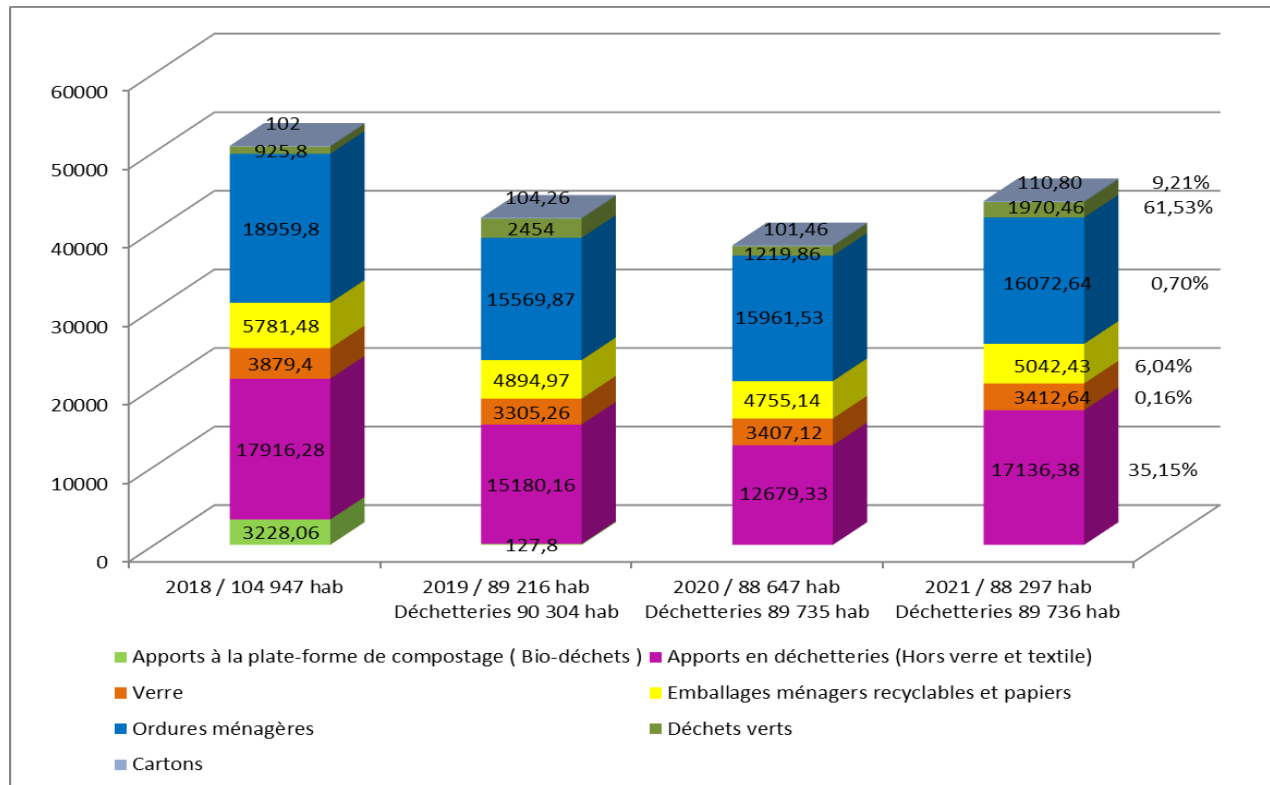


Via Valor'Aisne	Flux de collecte	Collecte	Mode de traitement	Repreneur ou Organisme de traitement
Déchets ménagers	Ordures Ménagères	SIRTOM	Enfouissement / incinération énergétique	Eco centre Valor'Aisne / Ecovalor Saint Saulve, SMIAA Maubeuge, SMITON Monthyon
	Recyclables	SIRTOM	Tri et recyclage	Norske, SUEZ, Valorplast, Lucart, Saica
	Verre	SIRTOM	Tri et recyclage	OI-Manufacturing
	Déchets verts du 1 ^{er} Avril au 30 Novembre	SIRTOM	Compostage	Prestataire de Valor'Aisne
Déchets des déchetteries Traitement	Encombrants	SIRTOM	Enfouissement	GURDEBEKE via Valor'Aisne
	Déchets valorisables	SIRTOM / PRESTATIONS	Tri et recyclage	Divers
	Gravats	SIRTOM	Tri et recyclage	Divers
Déchetteries REP Responsabilité élargie du producteur	Déchets Dangereux spécifiques	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Valrecoise Chimirec ECO DDS
	DASRI	NB Médical	Traitement spécifique	DASTRI
	DEA	Véolia	Valorisation matières	Eco Mobilier
	Piles	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Corépile
	Pneus	Alliapur	Valorisation matières	Alliapur
	DEEE	Derichebourg	Traitement spécifique	Eco Système

INDICATEURS TECHNIQUES

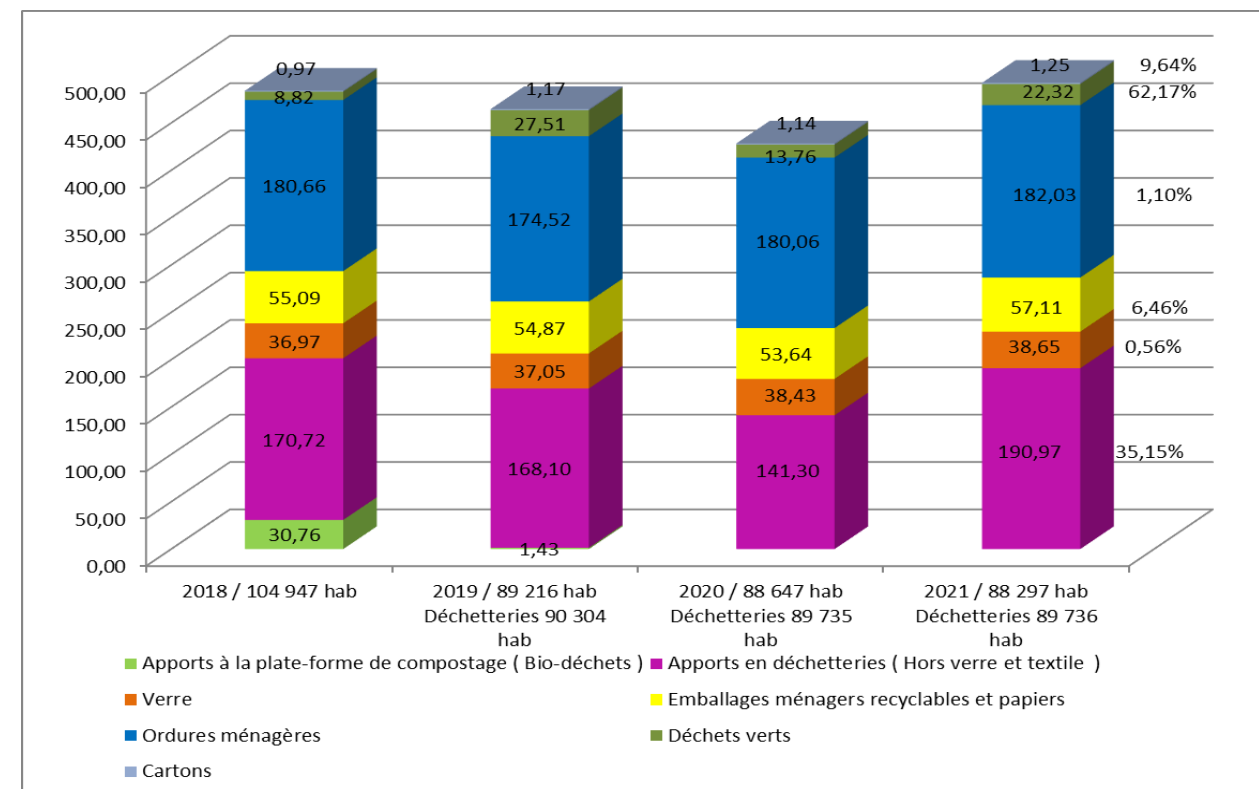
1-La collecte des déchets tous services

1.1 Evolution de flux entrant en tonnes



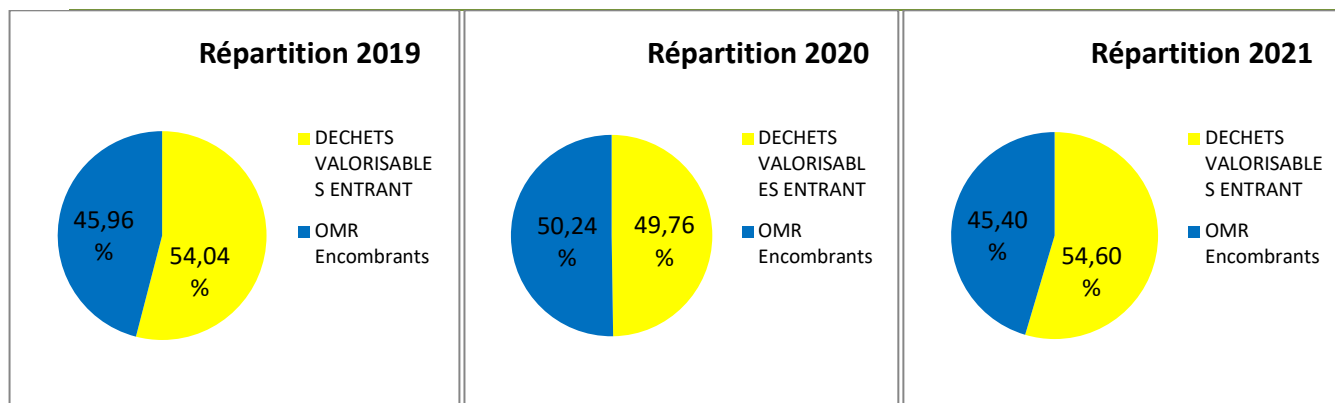
Les déchets assimilés sont collectés en même temps que la collecte des déchets ménagers pour des raisons d'optimisation

1.2 Evolution des flux entrant en kg/an/hab



1.3 Niveau de valorisation en tonnes et en %

	2019	2020	2021
Déchets valorisables entrant	22 557.11	19 009.32	23 935.19
OMR et encombrants	19 185.07	19 193.07	19 904.66
TOTAL	41 742.12	38 202.39	43 839.85



2-La collecte des déchets en porte à porte

2.1 Répartition valorisation rural / urbain

En tonnes	2020	Rural	Urbain	2021	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrants	6 076.46	4 564.66	1 511.80	7 123.69	5 318.15	1 805.54
OMR	15 961.53	10 537.28	5 424.25	16 072.64	10 597.37	5 475.27
TOTAL	22 037.99	15 101.94	6 936.05	23 196.33	15 915.52	7 280.81
En pourcentage	2020	Rural	Urbain	2021	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrants	27.57%	30.23%	21.80%	30.71%	33.41%	24.80%
OMR	72.43	69.77%	78.20%	69.29%	66.59%	75.20%
TOTAL	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

2.2 Répartition par Communauté de Communes et Communauté d'Agglomération

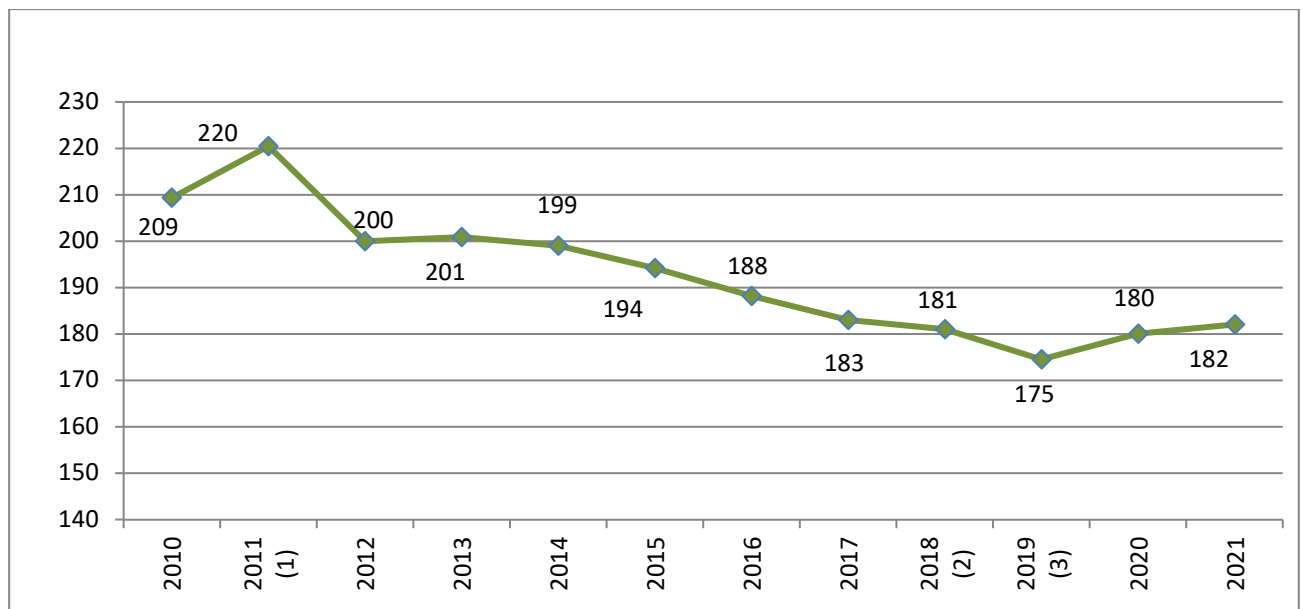
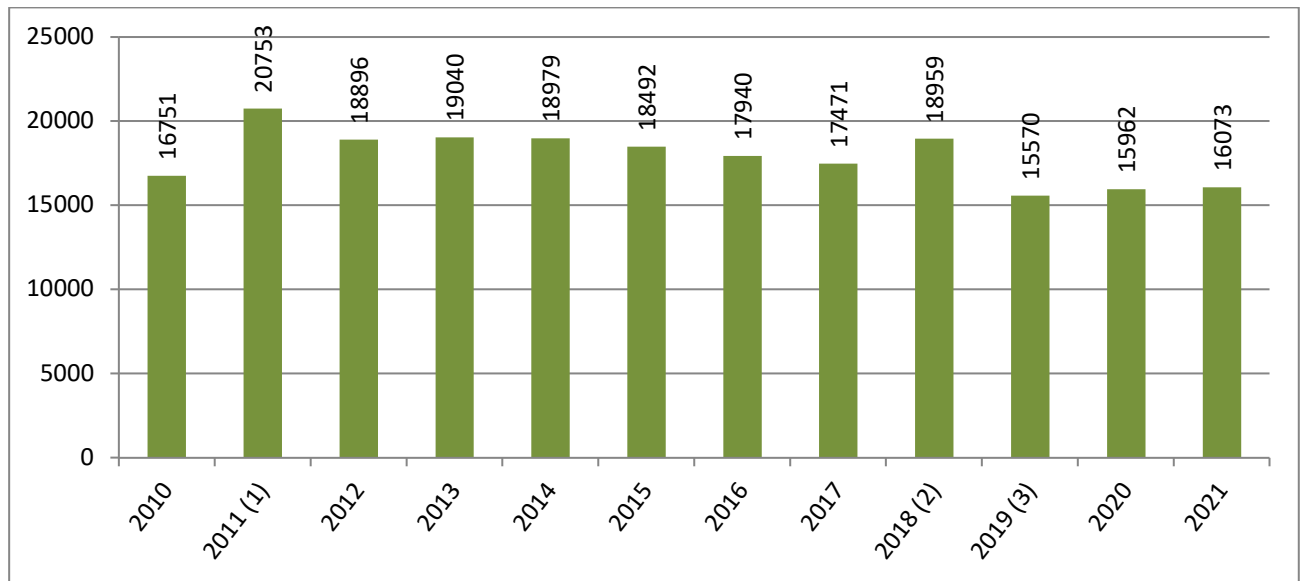
2019 en tonnes	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	8424,78	2220,43 (2)	1 540,68
CCCD	872,92	279,21	207,83
CCPC	2873,05	1009,6	705,49
CCCP	3399,12	1385,73 (1)	-
2020 en tonnes	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	8592.08	2173.55 (2)	769.90
CCCD	912.18	285.04	111.49
CCPC	2943.67	976.60	338.47
CCCP	3522.60	1319.95 (1)	-
2021 en tonnes	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	8537,89	2344,74 (2)	1269,67
CCCD	905,94	276	164,93
CCPC	3001,26	1076,88	535,86
CCCP	3627,55	1344,81 (1)	-
2019 en kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	189,30	51,13 (2)	34,62
CCCD	157,74	50,45	37,56
CCPC	161,78	56,85	39,73
CCCP	158,70	61,60 (1)	-
2020 en kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	195.53	50.71 (2)	17.52
CCCD	163.85	51.20	20.03
CCPC	165.29	55.00	19.06
CCCP	164.74	58.77 (1)	-
2021 en kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	195,39	55,01 (2)	29,06
CCCD	163,00	49,66	29,67
CCPC	170,10	61,03	30,37
CCCP	169,92	59,98 (1)	-

(1) intégration de Festieux et Samoussy - extension des consignes de tri

(2) Hors Festieux et Samoussy

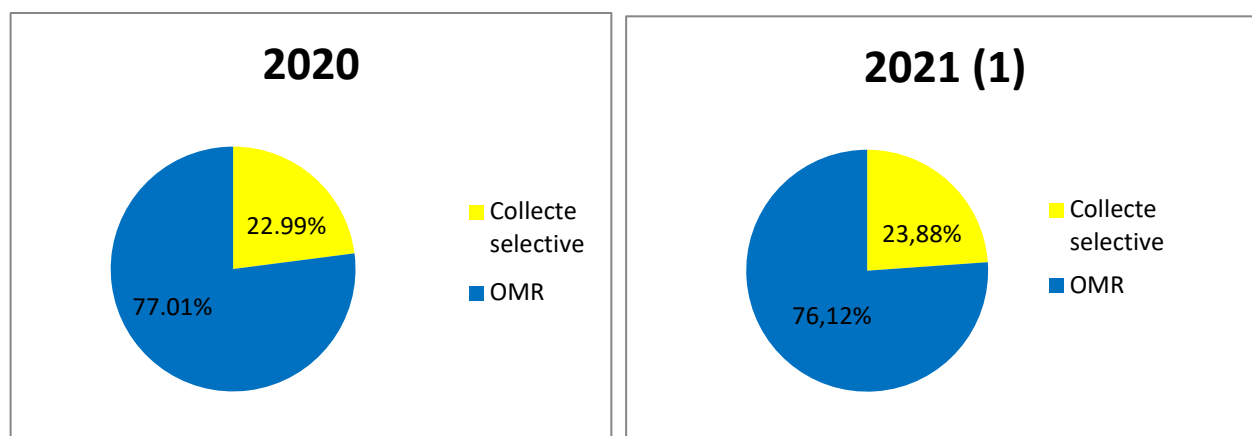


2.3 Evolution de la production des ordures ménagères résiduelles en tonnes et en kg/an/hab



- (1) En 2011 intégration des résultats de la CCVO
- (2) En 2018 intégration de l'ex CC Val de l'Ailette
- (3) Fin de la convention Ex CCVO au 1^{er} Janvier 2019

2.4 Collecte sélective en porte à porte et le niveau valorisation

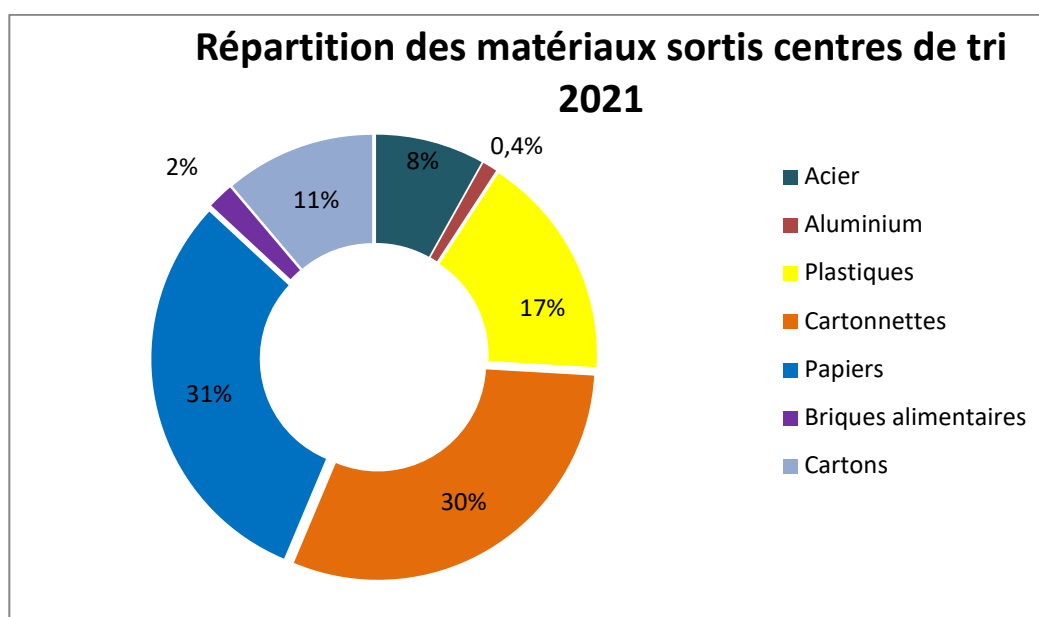


(1) ratio identique en 2019

2.5 Evolution des tonnages sortis des centres de tri

Matériaux	Année/ recettes	Tonnages	% Evolution
Acier	2020/ 18 829€	210.26	+12%
	2021 / 40 712.58€	236.23	
Aluminium	2020 / 3 233€	6.66	+379%
	2021 / 26 436.44€	31.91	
Plastiques	2020 / 73 691€	502.03	-3%
	2021 / 139 129.77€	487.43	
Cartonnettes	2020 / 50 884€	1002.53	-12%
	2021 / 144 446.05€	886.73	
JMR	2020 / 66 943.58 €	902.95	-1%
	2021 / 75 780.48€	891.26	
Briques alimentaires	2020 / 480€	40.03	-40%
	2021 / 520.35€	56.06	
Cartons	2020 / 9 647.31	125.01	+160%
	2021 / 62 382.57€	325.46	

TOTAL 2020 : 2 789.47 tonnes / TOTAL 2021 : 2 915.05 tonnes



2.6 Refus des centres de tri et de la station de compostage

Le tri en centre de tri des déchets recyclables génère des refus dus aux erreurs de tri des usagers, au process de tri et aux collectes trop souillées pour être triées. Il en est de même pour le compostage.

En vue d'améliorer la qualité du tri, le SIRTOM poursuit des actions de communication afin que les usagers appliquent précisément les consignes de tri.

Le SIRTOM du Laonnois participe régulièrement à ce que l'on appelle des « caractérisations » qui consistent à prélever des échantillons au vidage du camion afin de déterminer les erreurs de tri récurrentes et vérifier la qualité.

Des erreurs de tri sont assez fréquentes telles que la présence de papiers peints, textiles, restes alimentaires ou encore des couches jetables.

Ces déchets non recyclables sont déposés par inadvertance dans les bacs/sacs emballages et papiers. Triés sur le tapis de tri où ils n'ont pas lieu d'être, ils sont séparés des déchets valorisables afin d'être acheminés vers le centre de transfert pour être enfouis, alors qu'ils devraient être déposés directement par l'utilisateur dans son bac / sac d'ordures ménagères résiduelles.

Ces déchets, la plupart du temps insalubres, n'ont rien à faire dans les bacs ou sacs de recyclables et nuisent d'une part aux conditions de travail du personnel et d'autre part au porte-monnaie.

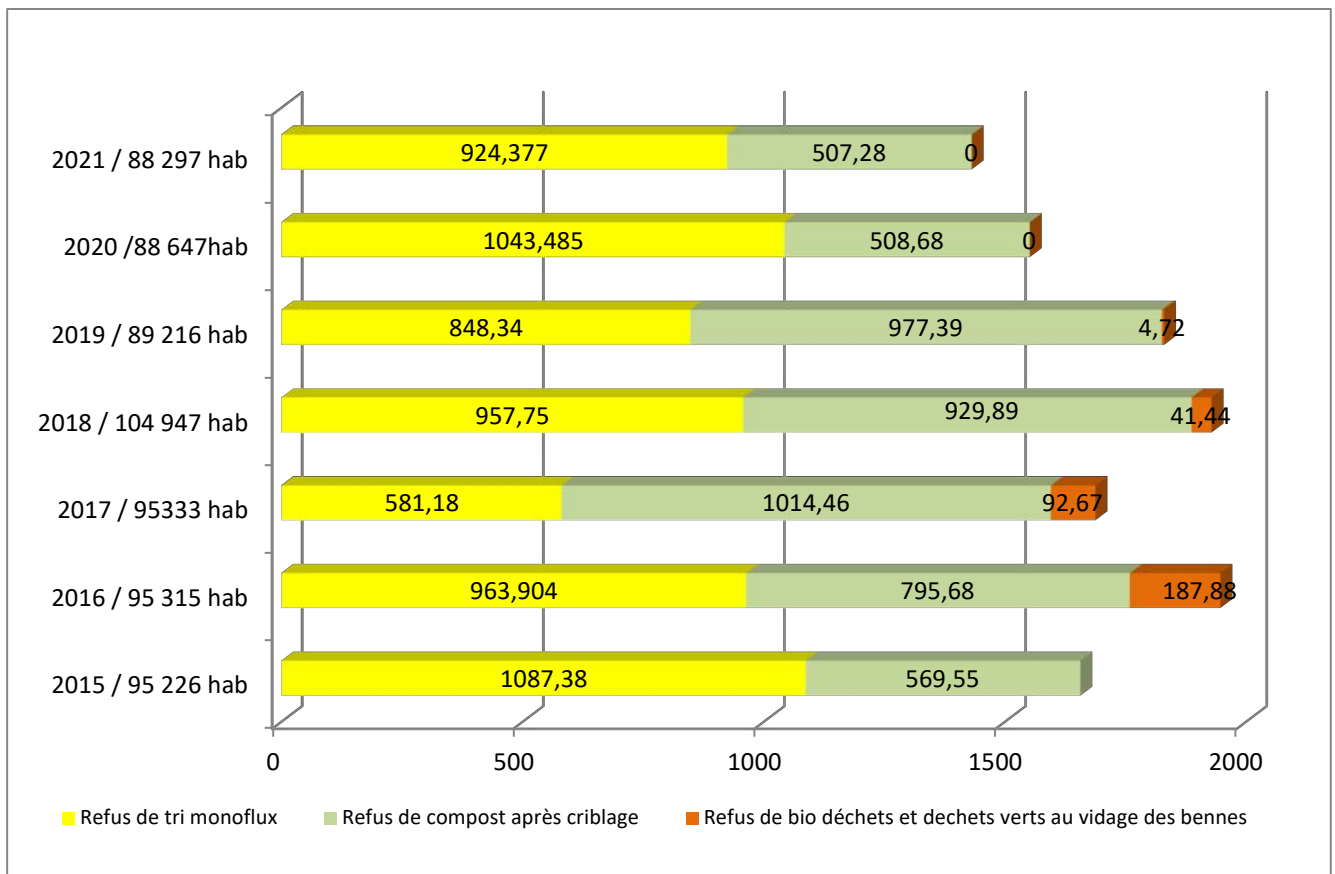
2.6.1 Bilan des caractérisations en kg sur les valorisables entrant

2021	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux CAPL / CCCD / CCPC 01/01/2021 au 31/08/2021	528.12	86.18	16.32 %
Monoflux CCCP, Festieux, Samoussy 01/01/2021 au 31/08/2021	297.48	50.16	16.86 %
Ensemble du territoire ECT (1) 01/09/2021 au 31/12/21	543.01	83.78	15.43 %
TOTAL	1 368.61	220.12	16.08 %

2020	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux CAPL / CCCD / CCPC	651.46	117.76	18.08 %
Monoflux CCCP, Festieux, Samoussy	346.49	72.13	20.82 %
TOTAL	997.95	189.80	19.01 %

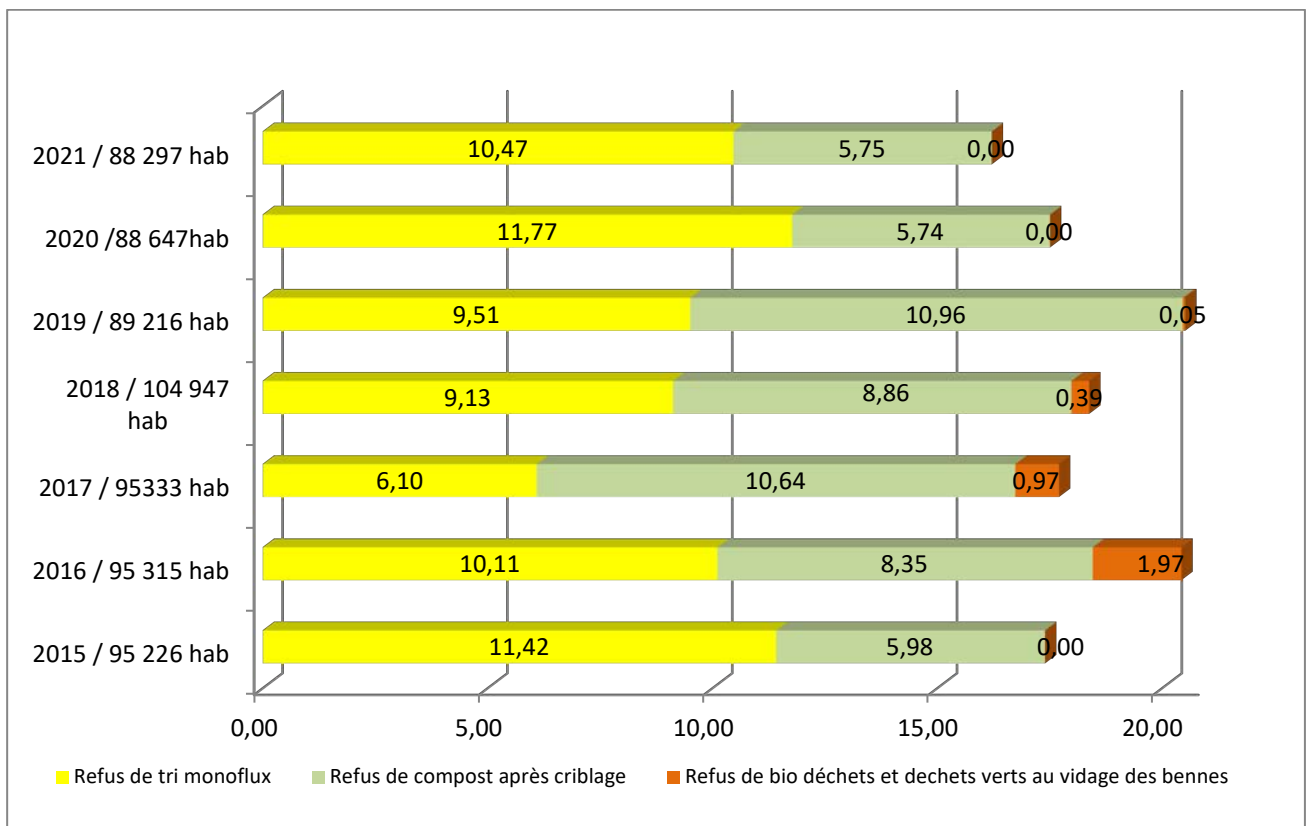
(1) Extension des consignes de tri

2.6.2 Evolution des refus de 2015 à 2021 en tonnes



Dans le cadre de la démarche qualité, des suivis de collecte sont également organisés. Ils sont accompagnés d'actions de communication correctives.

2.6.3 Evolution des refus de 2015 à 2021 en kg/an/hab

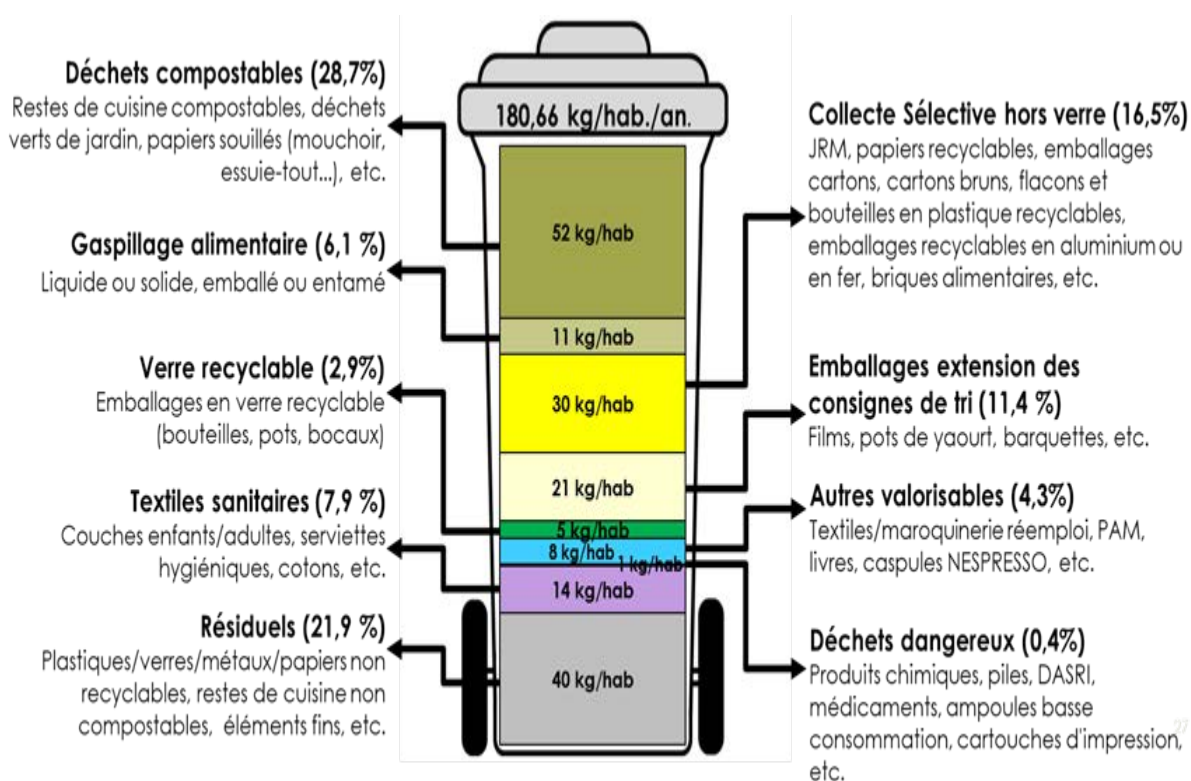


2.6.4 Evolution des refus de tri en sortie centre de tri

	Unité	Entrants 2020	Refus 2020	% 2020	Entrants 2021	Refus 2021	% 2021
Collecte sélective	En tonnes	4 755.14	1043.485	21.94%	5 042.43	924.377	17.32% (1)
	En kg/an/hab	53.64	11.77		57.11	10.47	

(1) Niveau identique à celui de 2019

2.7 Composition des déchets collectés dans le flux OMR



Calcul établi d'après caractérisations SIRTOM 2016 et Valor'Aisne 2018

2.8 La maintenance des bacs / ou des sacs

Etat du Parc / Type de bacs	Nombres de bacs 2020	Litrage 2020	Nombres de bacs 2021	Litrage 2021	Evolution en volume
Bac à couvercle Gris « OMR »	29 923	4 764 445	31 645	5 039 830	+5.78%
Bac à couvercle jaune	44 461	8 598 560	46 984	9 588 180	+11.51%
Bac à couvercle marron « déchets verts	19 229	2 99 480	19 326	2 712 940	+0.50%
TOTAL	93 613	16 062 485	97 955	17 340 950	+7.96%

2 376 livraisons de bacs ont eu lieu en 2021 contre 2 212 en 2020 auxquelles s'ajoutent 50 réparations effectuées à domicile contre 87 en 2020. 2 538 rouleaux de sacs ont également été distribués sur l'ensemble du territoire (2 463 en 2020).

Le service maintenance des bacs a parcouru 31865 kms (33 268 kms en 2020) et a réalisé 1805 heures (1340 heures en 2020) soit environ 249 jours équivalent temps plein (193 jours en 2020).

3-La collecte du verre



Le ratio de l'année 2021 est de 38.65 kg/hab/an soit une hausse de 3.08% par rapport à 2020.

La vente du verre a permis de dégager une recette de

76 162.48 € TTC pour l'année 2021 contre 83 615.99 € TTC pour l'année 2020.

Le prix de reprise à la tonne de 2020 est de 29.98€ TTC tandis que celui de 2021 est de 18.72€ TTC pour le premier semestre, de 24.35€ TTC pour le troisième trimestre et de 27.78€ pour le quatrième trimestre.












Pour information, les dernières performances nationales connues, tous types de milieux confondus, sont de 32 kg/hab/an. (Source SINOE 2017)

Le ratio pour le département de l'Aisne est de 35.24kg/an/hab. (Source SINOE 2017)

En 2021, le SIRTOM a versé à la Ligue contre le cancer une subvention de 2 285€ (2 508 € en 2020).

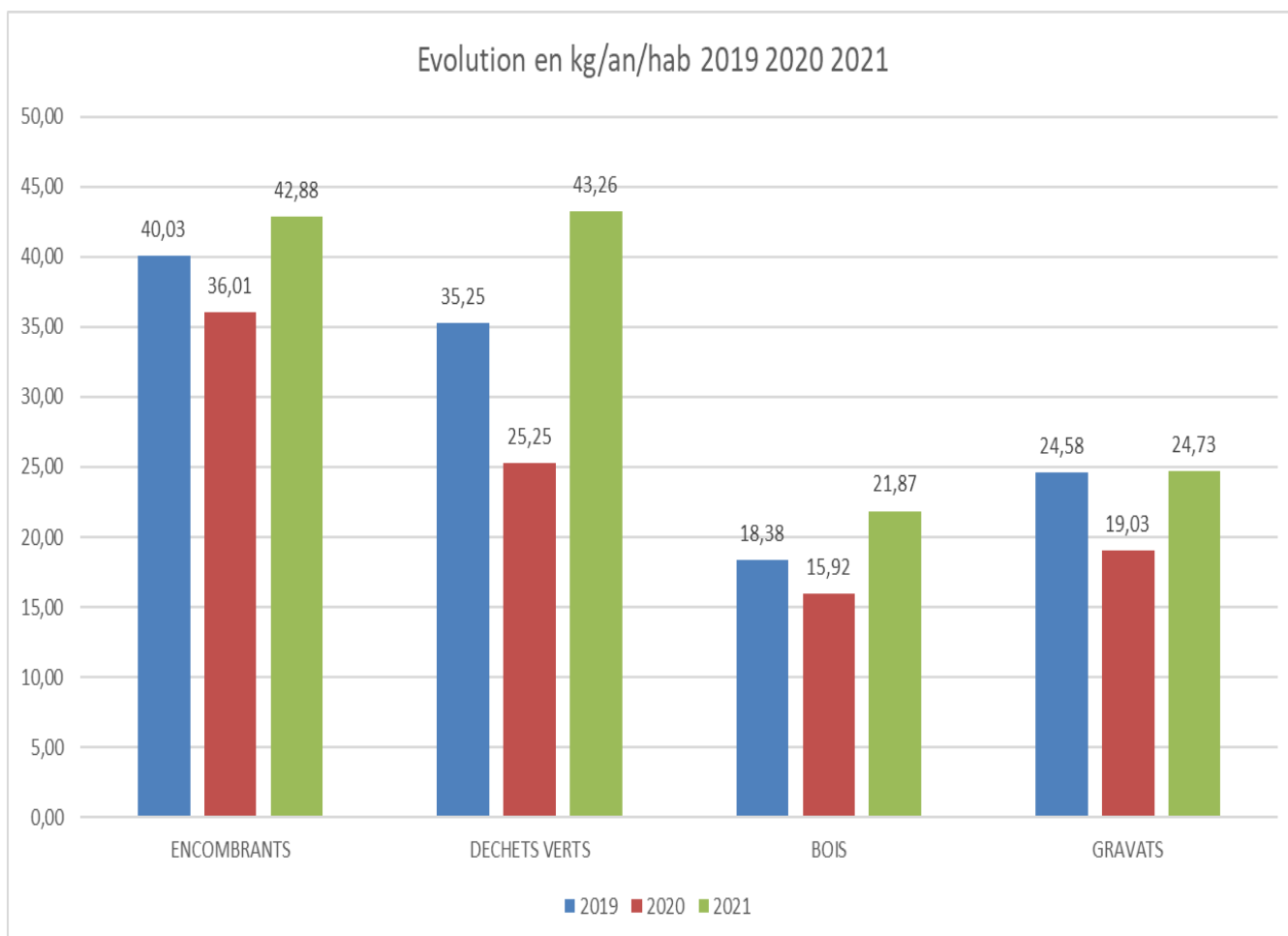
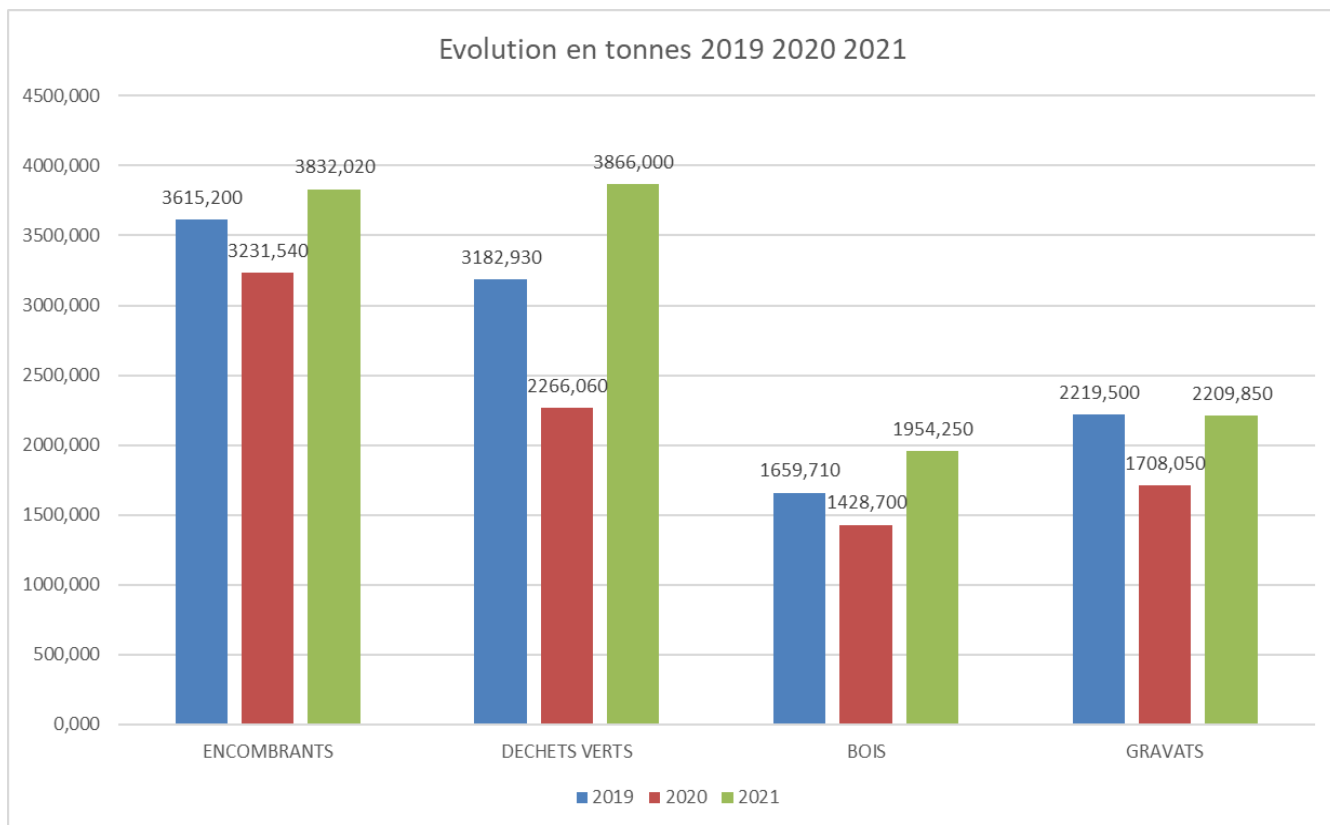
4-Les Déchetterie

4.1 Tonnages et niveau de fréquentation

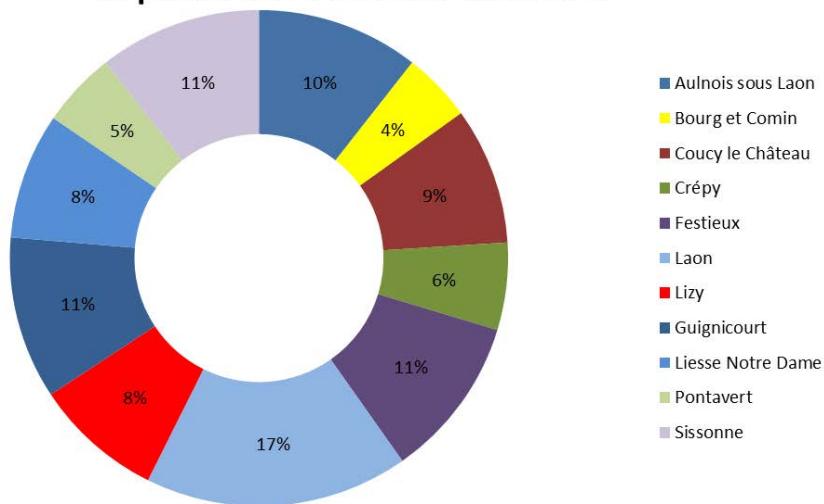
Déchetteries	Tonnes apportées	Nombre de visites	Kg / visiteur	Durée effective d'ouverture en heures	Tonnages / heure d'ouverture	Ratio visiteurs heure
 Aulnois sous Laon	1 062.67	17 030	62	1 771	0.60	9.63
 Bourg et Comin	581.35	6 397	91	759	0.77	8.43
 Coucy le Château	1 584.10	16 188	98	1 499	1.06	10.80
 Crépy	627.77	7 313	880	955	0.66	7.66
 Festieux	1 365.64	13 496	101	1 771	0.77	7.62
 Laon	6 422.39	48 481	132	2 874	2.23	16.87
 Lizy	1 477.61	19 142	77	1 407	1.02	13.60
 Guignicourt	1 508.66	23 846	63	1 779	0.85	13.40
 Liesse	921.64	10 914	84	1 379	0.67	7.91
 Pontavert	655.48	7 432	88	824	0.80	9.02
 Sissonne	1 120.20	11 129	101	1 771	0.63	6.28
TOTAL 2021	17 327.50	181 368	99	16 789	1.03	10.80
TOTAL 2020	12 846.61	119 364	108	13 731	0.94	8.69
TOTAL 2019	15 462.54	167 729	92	16 789	0.92	9.99
EVOLUTION 2021/2020	4 480.89	62 004	-9	3 058	0.09	2.11
EVOLUTION 2021/2019	1 684.96	13 639	7	0	0.11	0.81

Type	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Evolution 2021-2020	Kg/hab 2020	Kg/hab 2021
Encombrants	3 231.54	3 932.000	18.58%	36.01	42.88
Plâtres	407.36	523.220	28.44%	4.54	5.85
Polystyrène	19.92	23.76	19.28%	0.22	0.27
Mobilier DEA	1 532.17	2 099.450	37.02%	17.	23.49
Bois	1 428.70	1 954.250	36.79%	15.92	21.87
Gravats	1 708.05	2 209.85	29.38%	19.03	24.73
Déchets verts	2 266.06	3 866.000	70.60%	25.25	43.26
Ferrailles	692.04	857.400	23.89%	7.71	9.59
Lampes	1.942	2.418	24.50%	0.02	0.03
DEEE	672.803	897.279	33.36%	7.50	10.04
Cartons	334.14	429.880	28.65%	3.72	4.81
Papiers	143.76	178.860	24.42%	1.60	2.00
Huiles minérales	30.15	39.060	29.55%	0.34	0.44
Batteries	8.218	11.475	39.63%	0.09	0.13
Huiles alimentaires	0.294	4.448	1426.53%	0.003	0.05
Piles	4.083	5.665	38.75%	0.05	0.06
Pneus	72.244	49.558	-31.90%	0.81	0.55
DDS hors REP	43.947	45.457	3.44%	0.49	0.51
DDS REP	74.244	99.198	33.61%	0.83	1.11
<i>Sous total DDS</i>	<i>118.191</i>	<i>144.655</i>	<i>21.60%</i>	<i>1.32</i>	<i>1.62</i>
DIB	0.000	0.000	0.000	0.00	0.00
DASRI	0.308	0.267	-13.46%	0.003	0.003
Amiante	6.840	7.189	5.10%	0.076	0.080
Sous total	12 679.33	17 136.38	35.15	141.30	191.73
Textile	77.95	94.498	21.23%	0.87	1.06
Verre	89.330	176.522	97.61%	1.00	1.97
TOTAL	12 846.61	17 327.50	34.88%	143.16	193.87

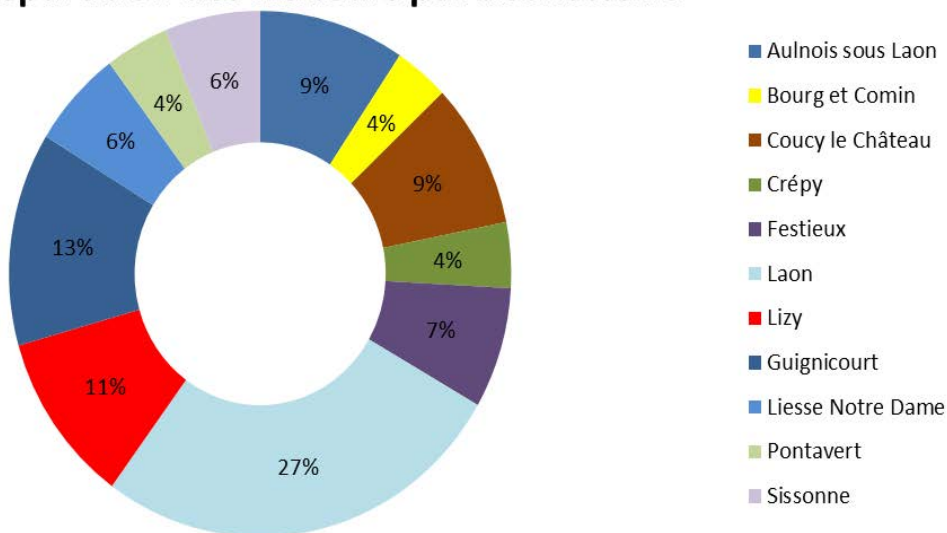
Il y a eu 326 demandes de dérogation en 2021 contre 106 en 2020 et 13 en 2019.



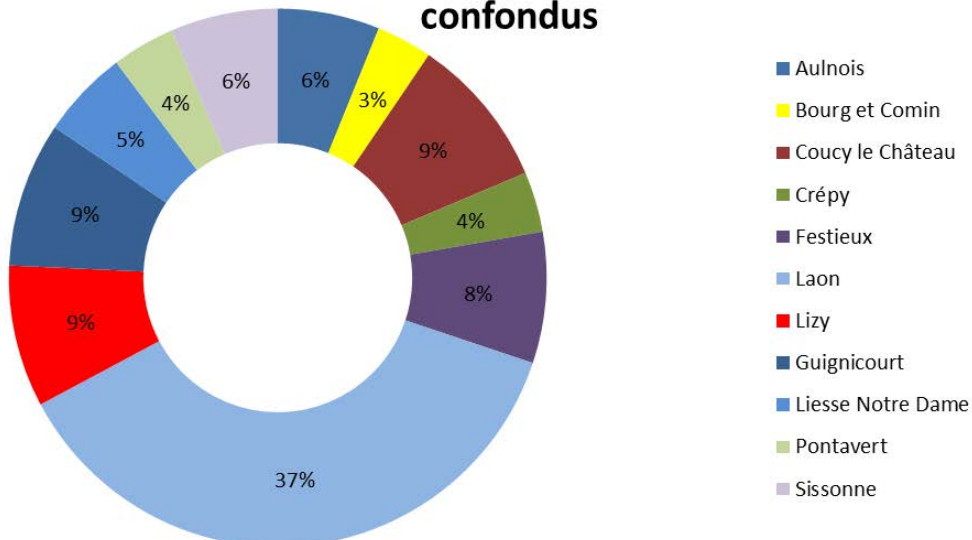
Répartition des heures d'ouverture

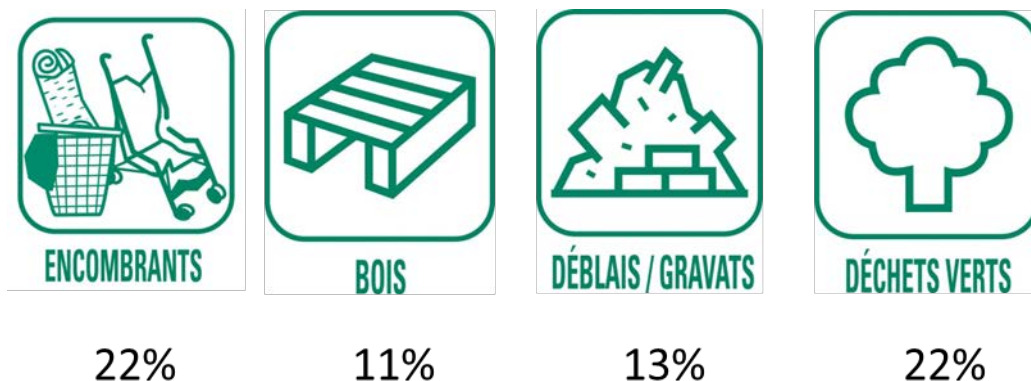


Répartition des visiteurs par déchetterie



Répartition des tonnages par déchetterie tous flux confondus





4.3 L'accès des professionnels en déchetteries



L'accès des professionnels est payant. Ils doivent acheter une carte donnant accès au réseau



	2020	2021
Nombre de cartes prépayées	187	209
Recettes	38 385	43 895
Nombre de professionnels concernés	113	103

de déchetteries. Ces cartes sont disponibles au siège du SIRTOM du Laonnois. A noter que les papiers, les DEA, le verre, le carton, le textile et la ferraille sont acceptés gratuitement.

4.4-La collecte des professionnels

Le SIRTOM du Laonnois collecte gratuitement les professionnels de son territoire si leur production n'excède pas 1100L par semaine avec 680L maximum d'OMR. La collecte s'effectue selon les mêmes modalités que les usagers du secteur.

Pour les professionnels produisant plus de 1100 L de déchets par semaine, le SIRTOM propose une prestation de service. Les tarifs sont révisés annuellement.

BILAN 2021 : 19 conventions payantes ont été exécutées pour une recette totale de 45 017.08 € contre 50 426.88 € en 2020.

5-La prévention des déchets

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

La prévention correspond à toute action amont (au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à faciliter la gestion ultérieure des déchets, notamment par la réduction des quantités de déchets produites et/ou de leur nocivité ou par l'amélioration du caractère valorisable.

La prévention des déchets consiste à :

- Éviter, réduire ou retarder l'abandon de produits ou de substances qui contribueront aux flux de déchets. Nous parlerons alors de prévention quantitative.
- Limiter la nocivité des déchets eux-mêmes ou de leurs traitements. Nous retiendrons alors la notion de prévention qualitative, au sens où il s'agira d'améliorer la qualité du traitement des déchets.

La prévention est un enjeu important. De 2012 à 2015, le SIRTOM possédait un Programme Local de Prévention (PLP), les actions engagées ont été poursuivies dans un nouveau programme : « Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage » (TZDZG). Le PLP était orienté principalement vers les particuliers et les objectifs concernaient la réduction des Ordures Ménagères et Assimilées, c'est-à-dire l'ensemble des déchets collectés (hors déchets verts) et les déchets en apport volontaire (le verre, le papier). Le programme TZDZG était plus large. Il contenait également des objectifs visant les professionnels. Le PLPDMA, qui fait suite, est en cours d'élaboration.

Les éléments, ci-dessous, concernent les Déchets Ménagers et Assimilés, c'est-à-dire l'ensemble des déchets produits par les usagers et ceux issus des activités économiques, gérés par la collectivité. Ils ciblent donc l'ensemble des déchets collectés mais également ceux apportés au sein des 11 déchetteries du SIRTOM du Laonnois.


5.1 – Les indicateurs de la prévention


Etat initial 2010	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021
DMA (hors gravats) : 489,21 kg/hab./an	DMA (hors gravats) : 443 kg/hab./an	DMA (hors gravats) : 430,89 kg/hab./an	DMA (hors gravats) : 471,48 kg/hab./an
Valorisation Emballages/Papiers : 21,79%	Valorisation Emballages/Papiers : 23,92 %	Valorisation Emballages/Papiers : 22,99 %	Valorisation Emballages/Papiers : 23,88 %


Performance du projet

	Budget annuel Afin de réaliser l'ensemble des actions du projet, nous avons besoin de financements dont une partie nous vient de nos partenaires.	Dépenses:	179 953,80 €
		Variation par rapport à l'année précédente	23%

Indicateurs techniques

	Variation des flux non valorisables On retrouve dans cette catégorie l'ensemble des déchets dits ultimes et dont les caractéristiques ne permettent pas d'envisager une forme de valorisation dans les conditions techniques et économiques du moment. Ceux-ci seront enfouis.		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2020
		Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	182,03	-14,30%	180,06
		Encombrants	42,88	-14,01%	36,01

	Variation des flux valorisables Il s'agit ici de l'ensemble des déchets collectés ou apportés en déchetterie qui seront valorisés. La valorisation consiste à recycler ou récupérer la chaleur de la combustion des déchets pour créer de l'énergie. *affectés à la population réelle desservie		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2020
		Verre	38,65	2,87%	38,43
		Emballages et papiers	57,11	-3,50%	53,64
		Déchets verts*	29,41	-35%	18,14
		Dechetterie (hors encombrant, textile et verre)	147,15	2,56%	105,22

	Niveau de valorisation Cet indicateur permet de connaître la part de déchets valorisés par rapport à celle des déchets ultimes (enfouis)		%	point de différence depuis 2015	Chiffres 2020
		Taux de valorisation	54,37%	+2,31 points	49,75%
		Taux d'enfouissement	45,63%	-2,31 points	50,25%


	Zoom sur la valorisation des biodéchets Les déchets biodégradables ou biodéchets appartiennent à une catégorie de déchets d'origine végétale ou animale en général, qui se décomposent grâce à d'autres organismes vivants. L'objectif est de réduire au maximum les biodéchets de nos poubelles.		Taux (%)	Evolution depuis 2016	Chiffres 2020
		Habitations équipées par un composteur du SIRTOM	41,59%	+14,9 points	39,04%

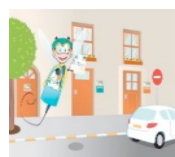
Indicateurs de performance


	Niveau de performance Afin de répondre aux objectifs des différents plans territoriaux, nous devons utiliser un certain nombre d'indicateurs. Ces indicateurs évoluent avec la réglementation et les préoccupations européennes et nationales.		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2020
		Ordures Ménagères Assimilées (OMA)	279,04	-21,37%	273,28
		Déchets Ménagères et Assimilés (DMA) hors gravats	471,56	-9,61%	411,62
		Déchets Ménagères et Assimilés (DMA) avec gravats	496,5	-3,62%	430,89


	Evolution des refus de tri du centre de tri Les refus de tri représentent l'ensemble des déchets enlevés par les opérateurs en centre de tri qui rendent impropre la valorisation du flux restant. Ces refus de tri sont dus à des erreurs dans l'application des consignes de tri.		Tonnes	Kg/hab/an	Chiffres 2020
		Poids des refus	924,38	10,47	11,77
		Pourcentage de refus	18,33%		21,94%
		Pourcentage de refus des caractérisations	16,08%		19,03%

Prévention et gestion des déchets


	Performance des outils de communication La communication est essentielle pour transmettre les bonnes pratiques mais également les changements réglementaires ou organisationnels dans la collecte des déchets et dans les déchetteries. Elle nous permet également d'informer sur les actions de sensibilisation.	Evolution 2020 - 2021	
		Nombre	
	Nombre d'utilisateurs de notre page internet	13 844	-78,1%
	Nombres de pages vues	67 905	-79,6%
	Nombre d'articles publiés	15	-55,9%
	Publication vidéo (page you tube)	0	
	Nombre de personnes abonnées à notre page facebook	2936	14,33%
	Nombre de publication facebook	36	-108,33%

	Sensibilisation des acteurs secteur Grand Public Concernées par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, les actions seront poursuivies dans ce nouveau projet.	Nbr d'évènements organisés		Nombre de personnes impactées
	Population (brocante, fêtes locales)	6		282
	Associations	10		65
	Habitats collectifs (porte à porte et employés des bailleurs)	3		59

	Sensibilisation des acteurs secteur Scolaire Concernées par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, les actions seront poursuivies dans ce nouveau projet.	Nbr d'évènements organisés		Nombre de personnes impactés
	Petite enfance	67		508
	Elémentaire			
	Secondaire	6		71
	Etudiants	0		0

	Sensibilisation des acteurs secteur Professionnel Non concernés par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, Les actions envers les professionnels sont une part importante de ce nouveau projet	Nbr d'évènement organisé		Nombre de personnes impactés
	Commerce	19		38
	Bâtiment	0		0
	Service	0		0
	Agriculteur	0		0
	Restauration	4		9
	Tourisme (hôtel, camping ...)	2		4

Gouvernance participative

	Satisfaction de la population Dans une recherche d'amélioration continue du tri des déchets collectés par le SIRTOM, les agents de collecte effectuent des refus. Par la suite, un agent de communication se rend sur place afin d'expliquer à l'usager la raison du refus et les bonnes pratiques à mettre en place.	Evolution 2020 - 2021	
		Nombre	
	Réclamations (téléphonique)	346	31,56%
	Remontées d'information de non conformités du tri	6062	94,48%
	Remontées traitées	2489	59,66%

5.2 Les actions de prévention

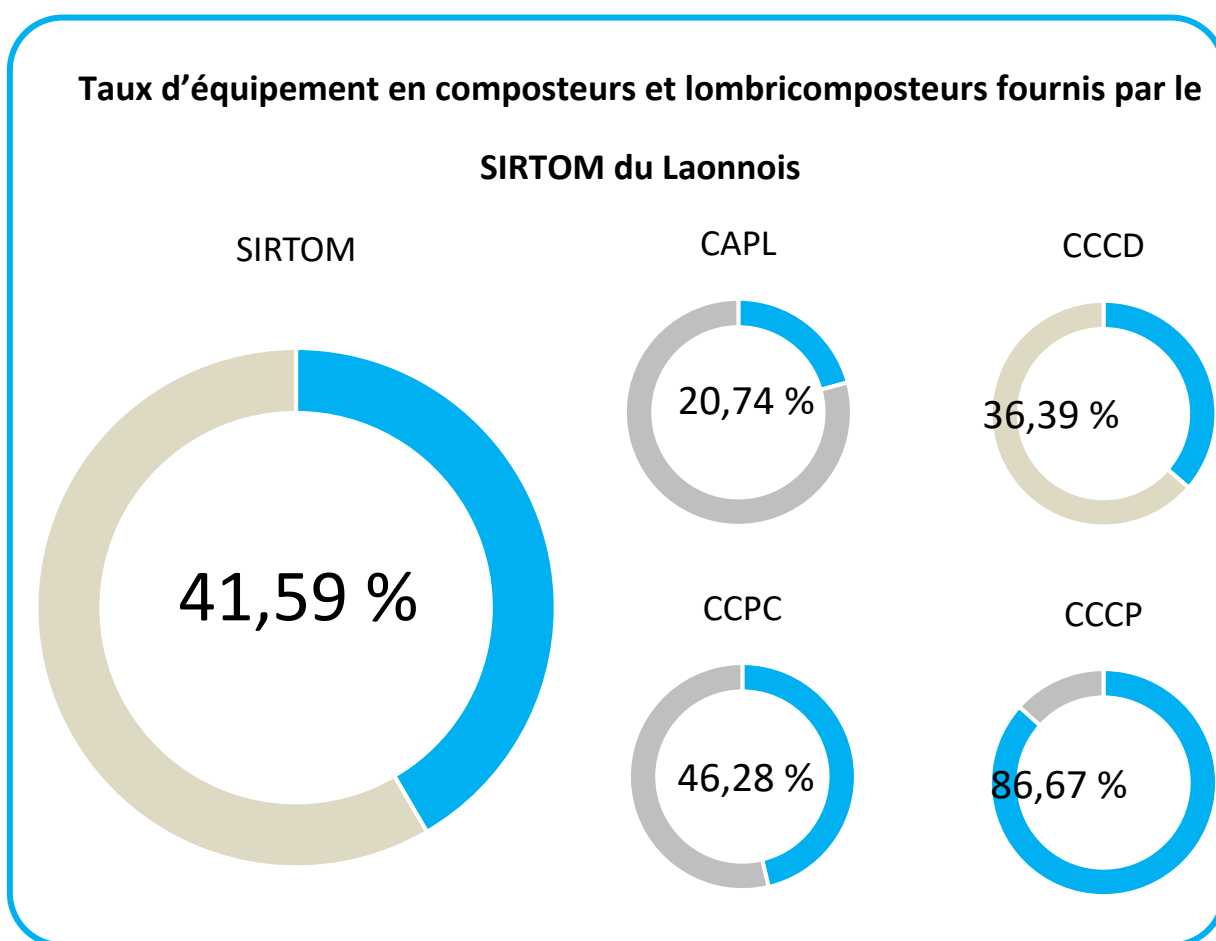
Dotation gratuite de composteurs individuels ou collectifs et lombricomposteurs

Le SIRTOM dote gratuitement ses usagers d'un composteur en bois ou en plastique à raison d'un par foyer. Pour les habitats collectifs, le SIRTOM propose la mise en place de composteurs partagés voire la dotation d'un lombricomposteur. Deux composteurs sont mis à disposition pour les foyers de la CCCP qui ne bénéficient pas de collecte de déchets verts en porte à porte.



Bilan 2021 : 939 composteurs supplémentaires et 5 lombricomposteurs ont été livrés.

A ce jour, 15 323 composteurs ont été distribués et 81 foyers disposent d'un lombricomposteur.



Le SIRTOM installe des composteurs à usage collectif en pied d'immeuble ou en cœur de village afin de multiplier les solutions de valorisation des déchets compostables.

Bilan 2021 : 2 sites de compostage partagé supplémentaires ont été installés.

Au total, 20 sites sont en place sur l'ensemble du territoire.

Accompagnement des éco-manifestations



Mise à disposition d'équipements (éco-gobelets, bacs, sacs, potence, cendriers sur pied, affichage) pour les manifestations des acteurs du territoire ou participation financière du SIRTOM pour l'achat d'Eco gobelets.



Bilan 2021 : 16 manifestations, 56 bacs et 124 potences.

En raison des restrictions sanitaires liées à la COVID-19, aucun prêt de gobelets n'a eu lieu.

Prêt et subvention pour l'acquisition de couches lavables

Prêt de changes lavables gratuit et aide financière à l'acquisition des couches lavables, bilan 2021 : 9 familles ont testé les couches lavables grâce au dispositif de prêt gratuit.



Au total, 12 aides financières ont été octroyées suite à l'acquisition de couches lavables par des particuliers.

L'équipe de la Maternité de Laon est un précieux soutien à la promotion de l'utilisation des changes lavables lors des ateliers pendant les cours de préparation à l'accouchement.

Les assistant(e)s maternel(le)s et familiales sont également intégré(e)s au double dispositif (test et aide financière) afin d'encourager ce changement de comportement.

Le SIRTOM accompagne également les crèches et micro crèches dans leur démarche de test de ce système économe, sain et écologique. Ainsi, les structures d'accueil des jeunes enfants sont sensibilisées à l'instar de la micro crèche Vanille Chocolat de Pinon, les petits Lutins de Lor et le centre multi-accueil la Ribambelle de Coucy le Château qui utilisent des changes lavables.

Le réemploi en déchetterie

Les 11 déchetteries du SIRTOM sont équipées d'un local réemploi permettant de stocker provisoirement des objets destinés à nos partenaires



↳ Partenariat avec les Restaurants du Cœur : il n'y a pas eu de ramassage en 2021.

↳ Convention pour la réparation et le réemploi des vélos avec Pharmacycle à Laon. Bilan 2021 : 507 vélos (y compris ceux pour pièces) dont 201 remis en circulation.



↳ Convention pour le réemploi des tondeuses et tout le matériel de jardinage (thermique ou électrique) avec Lycée Gustave EIFFEL de Reims. Bilan 2021 : environ 20 tondeuses comme en 2020.

Site Eco Mairie

En raison de la pandémie de COVID-19, la société TOUTECO, qui avait en charge le site www.tritou.fr, a déposé le bilan en juin 2021. Ainsi, le site a dû être supprimé. Par ailleurs, la société ne nous a pas transmis les données sur le 1^{er} semestre 2021.



Réemploi des Textiles, Linge de maison et Chaussures

Le Relais et Ecotextile ont mis en place un réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le territoire du SIRTOM du Laonnois dans le cadre de sa convention avec l'éco-organisme Refashion, ex Eco-TLC.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de bornes	102	104	106	119	108	104	102
Ratio kg/an/hab	4.64	5.01	5.12	4.21	4.59	4,33	4,94

Service de broyages de branche en déchetterie et pour les communes



Mis en place sur 5 déchetteries, le service de broyage permet de réduire la quantité de déchets verts à traiter. Le broyat produit est mis à disposition des usagers.

Bilan 2021 : le service de broyage a fonctionné 312 heures. Il a permis d'éviter 73 bennes de déchets verts non tassées. (2020 : 192 heures et 45 bennes évitées / 2019 : 206 heures et 48 bennes évitées).

Le service de broyage est disponible sur réservation et à prix coûtant pour l'ensemble des municipalités desservies.

6-La communication



6.1 La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement

L'équipe de communication du SIRTOM est composée de quatre agents de communication et de prévention des déchets. L'un d'entre eux est dédié au suivi de collecte, aux caractérisations et à la mise en place et au suivi du compostage de proximité. Une collaboratrice se mobilise sur la communication écrite, les animations grand public et professionnels ainsi que les remontées GPS des agents. Une collaboratrice est en charge de la communication auprès du jeune public et du dispositif de promotion des couches lavables. Un collaborateur gère les relations avec les artisans, commerçants, bailleurs et administrations. Il gère et suit également les actions de prévention. Polyvalente, l'équipe participe aux manifestations du week-end et à l'évènementiel.

Le personnel d'accueil et celui en charge de la dotation et de la maintenance des bacs apportent également de nombreux conseils sur les consignes de tri ainsi que sur la prévention.

6.2 Une action de proximité

Dans le cadre de sa politique environnementale, le SIRTOM du Laonnois a conduit en 2021 comme chaque année, des actions de formation, d'éducation et de sensibilisation auprès des usagers pour pérenniser le geste de tri, pour développer le tri et le recyclage ainsi que pour sensibiliser à la réduction des déchets, à la protection de l'environnement et à l'économie des matières premières.

Deux agents de communication (un agent pour le Porte à Porte et un autre pour les artisans commerçants) sont affectés à la résolution des problèmes de tri directement sur le terrain auprès des usagers. Ils interviennent sur signalement, entre autres, des équipes de collecte. En 2021, ont été constatées 6 062 remontées d'information de la part des équipes de collecte, signalant des problèmes de tri, des volumes non conformes, des bacs trop lourds, la présence des déchets destinés aux déchetteries, des problèmes de logistique et de circulation ou de stationnement nuisant au service...

Suite aux remontées d'information des équipes, les agents de communication sont allés à la rencontre des usagers et des professionnels afin de solutionner les problèmes rencontrés. Ce qui représente 2 489 foyers sachant que la plupart des problèmes se règlent facilement par téléphone, (1004 foyers en 2020 / 707 foyers en 2019).

6.3 Plan d'action pour la communication

Notre plan d'action cible 4 publics :

Le jeune public, le grand public, les étudiants, les habitants en collectif. A ces objectifs s'ajoutent les associations, les collectivités territoriales et les entreprises.

Jeune public : Les enfants ont été sensibilisés par le biais d'animations adaptées en milieu scolaire.

Malgré la pandémie, 579 élèves ont pu bénéficier de nos actions en milieu rural et urbain. De manière générale, 73 animations ont été proposées alliant pratique et théorie. Les thèmes correspondent à l'environnement des déchets : le tri, le recyclage ainsi que la prévention des déchets, dont le compostage, le lombricompostage et le gaspillage alimentaire.

Par ailleurs, 6 écoles sont équipées de lombricomposteurs et 4 de composteurs.



Grand public :

Dans le cadre du renouvellement des sacs pour le tri sur la Cité Médiévale et certaines rues étroites de Laon, une communication a été réalisée auprès de 500 foyers. A cette occasion, 1000 rouleaux de sacs jaunes ont été distribués.

Par ailleurs, les consignes de tri ayant été modifiées en septembre 2021. L'ensemble des foyers du territoire a reçu une communication avec une distribution d'un mémo-tri et d'un autocollant à apposer sur le bac de collecte. Une campagne de communication a été menée en parallèle au niveau départemental. Des messages de tri sont apposés sur le flanc de nos camions de collecte.

Habitat collectif :

Un tiers de la population vit en ville. Or, c'est en ville et plus particulièrement en habitat collectif que l'on trie le moins. Renforcer l'information est un levier pour accroître les performances de tri. Le gardien, les bailleurs et le personnel d'entretien sont des acteurs de proximité incontournables.

Plusieurs opérations ciblées, suite aux remontées des équipes ont été réalisées. Ainsi, l'équipe de communication du SIRTOM a pu sensibiliser 59 foyers.

D'autres actions vers le grand public :

Depuis quelques années, des associations pour la réinsertion des personnes, des collectivités territoriales, des entreprises nous sollicitent pour sensibiliser leur personnel et leurs bénéficiaires. Grâce à ces partenariats, 10 structures ont reçu une information sur le geste de tri, le recyclage et la prévention des déchets, soit 65 adultes.

6.4 Niveau de satisfaction des usagers



L'accueil a réceptionné 12990 appels dont 346 appels téléphoniques signalant un problème de collecte.

Cela représente 0.39% de la population totale ou encore 0,97% des foyers desservis par le SIRTOM.

7 Projets et études 2022

7.1 Les projets

Campagne communication en porte à porte sur les extensions des consignes de tri et sur les points d'apport volontaire en habitat collectif de la ville de Laon.

Développement du compostage partagé

Réhabilitation de la déchetterie de Coucy le Château (travaux de mise aux normes).

Travaux de rénovation énergétique du site de Laon-Leuilly.

7.2 Les études

Etude d'optimisation de la collecte en interne.



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective

Matériaux	Tonnes triées	Bénéfices environnementaux	Fabrication de nouveaux produits recyclés
Plastique	487.43	9 332 381 kms en voiture Consommation énergétique équivalence à 2 236 791 jours d'une TV LCD	558 102 Arrosoirs ou 2 417 955 Bidons de lubrifiants
JMR	981.26	Consommation énergétique équivalente à 17 338 860 jours d'une TV LCD	3 343 923 Boîtes à chaussures (200g) ou 1 767 744 Boîtes carton ondulé pouvant contenir 6 bouteilles
Cartonnettes	886.73	Consommation énergétique équivalente à 17 261 020 jours d'une TV LCD	3 328 911 Boîtes à chaussures (200g) ou 1 759 808 Boîtes carton ondulé pouvant contenir 6 bouteilles
BRIQUES	56.06	Consommation énergétique équivalente à 795 760 jours d'une TV LCD	430 752 rouleaux de papier toilette ou 97 888 rouleaux d'essuie-tout
ACIER	236.26	3 138 328 kms en voiture Consommation énergétique équivalence à 297 124 jours d'une TV LCD	3 068 lave-vaisselles ou 3 304 mètres de rail de train
ALUMINIUM	31.96	2 220 192 kms en voiture Consommation énergétique équivalence à 649 792 jours d'une TV LCD	9 376 cadres de vélo de course (2kg) ou 3 304 cadres de trottinette (1kg)
VERRE	3 412.64	18 024 930 kms en voiture Consommation énergétique équivalence à 2 766 811 jours d'une TV LCD	7 139 286 bouteilles de 75 cl
Cartons	325.46	Consommation énergétique équivalence à 6 324 500 jours d'une TV LCD	1 219 725 Boîtes à chaussures (200g) ou 644 800 Boîtes carton ondulé pouvant contenir 6 bouteilles

2-ZOOM bilan environnemental sur le traitement des DEEE

Votre contribution à la collecte en 2020

Votre 1^{ère} collecte date du : 29/05/2007

	2019 (tonnes)	2020 (tonnes)	Progression des flux 2019/2020	Nombre d'objets 2020
GEM HF	233,8	181,7	-22,3%	3 629
GEM F	142,7	116,8	-18,1%	2 338
ÉCRANS	75,2	46,3	-38,5%	3 214
PAM	379,7	330,5	-13,0%	143 394
LAMPES	2,4	1,9	-22,4%	20 849
TOTAL	833,8	677,2	-18,8%	173 424



Vous avez collecté en 2020



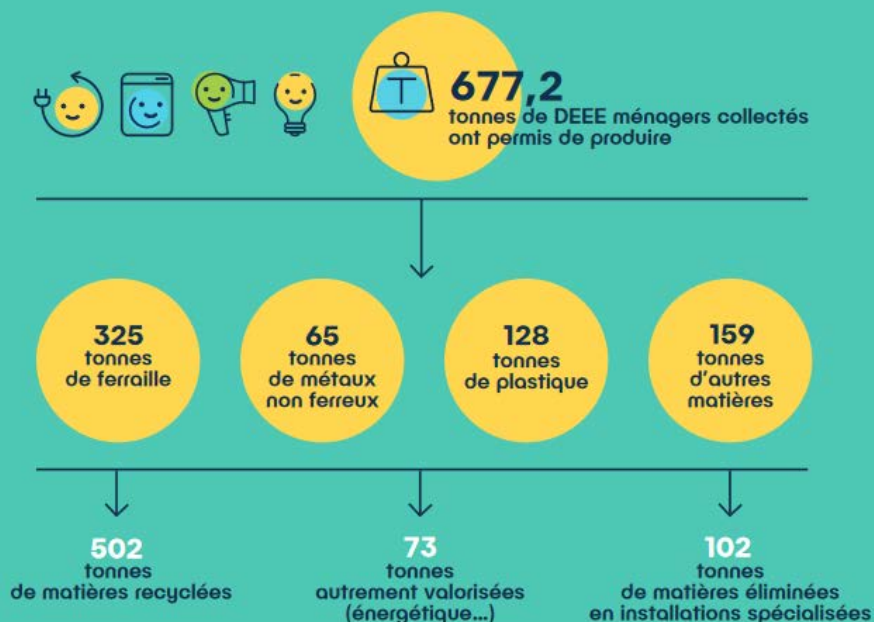
152 575
appareils



20 849
lampes

Le bilan matières des appareils et lampes collectés

Les DEEE ménagers (appareils et lampes) que vous avez collectés sont acheminés vers des sites de traitement pour y être valorisés. Voici les résultats de cette valorisation qui contribue activement à lutter contre l'épuisement des ressources minérales et fossiles.



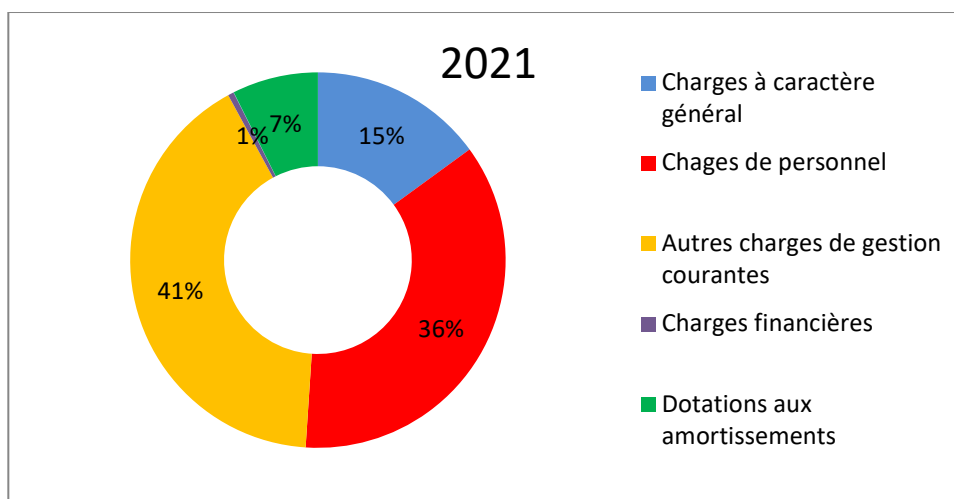
INDICATEURS FINANCIERS

L'année 2021 s'est traduite par l'émission de 1518 mandats et de 346 titres de recettes



1-Dépenses et recettes

1.1 La structure des dépenses et leur évolution



		2020	2021	Evolution
	Dépenses de Fonctionnement	9 829 022,57 €	10 044 784,83 €	2,20%
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 414 761,05 €	1 503 564,21 €	6,28%
Chapitre 012	Charges de personnel	3 528 435,95 €	3 623 584,83 €	2,70%
Compte 65	autres charges de gestion courantes	4 080 363,63 €	4 121 090,81 €	1,00%
Compte 66	Charges financières	50 683,94 €	50 201,15 €	-0,95%
Compte 67	Charges exceptionnelles	30 570,49 €	3 090,00 €	-89,89%
Compte 68	Dotations aux amortissements	724 207,51 €	743 253,83 €	2,63%

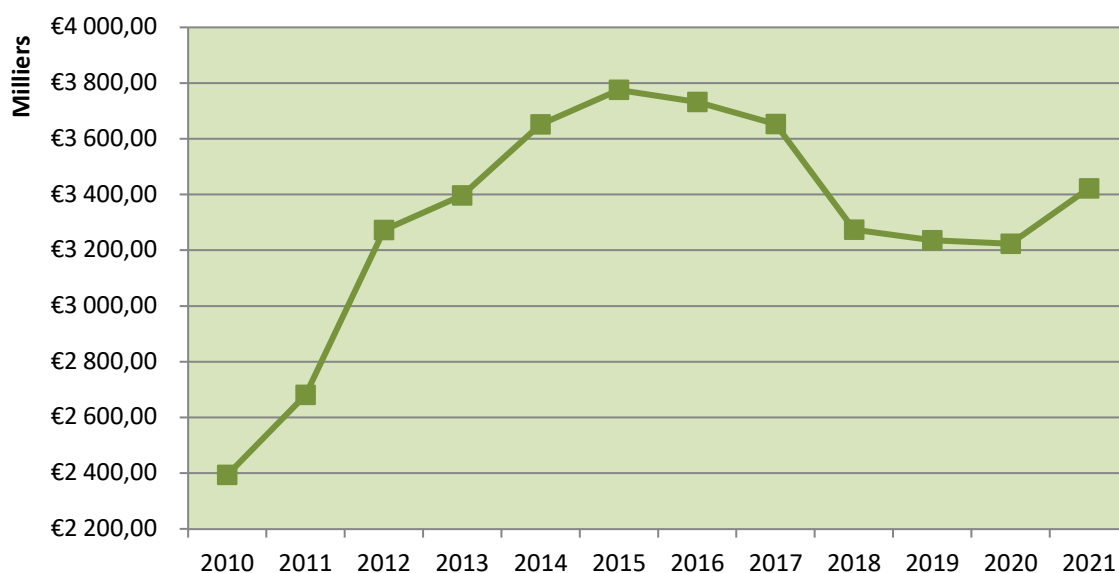
		2020	2021	Evolution
	Dépenses d'Investissement	1 226 342,48 €	1 080 908,08 €	-11,86%
	Opération d'ordre	83 329,09 €	73 087,63 €	-12,29%
Remboursement d'emprunt	Remboursement d'emprunt	335 353,77 €	435 662,93 €	29,91%
Opération n°1	Collecte du verre	38 222,40 €	37 899,30 €	-0,85%
Opération n°2	Aménagement de la décharge	9 510,68 €	4 335,36 €	-54,42%
Opération n°5	Collecte sélective	632 136,16 €	385 994,19 €	-38,94%
Opération n°6	Matériels de bureau et informatique	5 895,60 €	15 057,60 €	155,40%
Opération n°8	Déchetteries	82 301,09 €	73 855,77 €	-10,26%
Opération n°9	Complexe	11 467,18 €	5 284,57 €	-53,92%
Opération n°10	Communication	1 439,71 €	1 438,80 €	-0,06%
Opération n°11	Prévention	26 686,80 €	48 291,93 €	80,96%
001	Déficit antérieur reporté			-

1.2 Contribution versée à Valor'Aisne en 2021 hors déchets de déchetteries

Année	2019	2020	2021	2021/2020
Production en tonnes / an (1)	17 078.31	16 498.18	17 112.13	+ 613.95
Contribution en €/ttc par tonne	77.14€	79.91	82.94	+3.03€
Total TTC	1 317 420.83€	1 317 551.44€	1 561.208.07€	+243 656.63€
Coût par hab	21.51	21.51	19.53	-1.98€
Total TTC	1 919 036.16€	1 906 353.74	1 861 163.90	-45 190.65€
TOTAL GENERAL	3 236 456.99€	3 223 905.18€	3 422 371.97€	198 466.79€€

(1) contribution N de Valor'Aisne est calculée sur les tonnages de l'année N-1

1.3 Evolution de la cotisation versée à Valor'Aisne

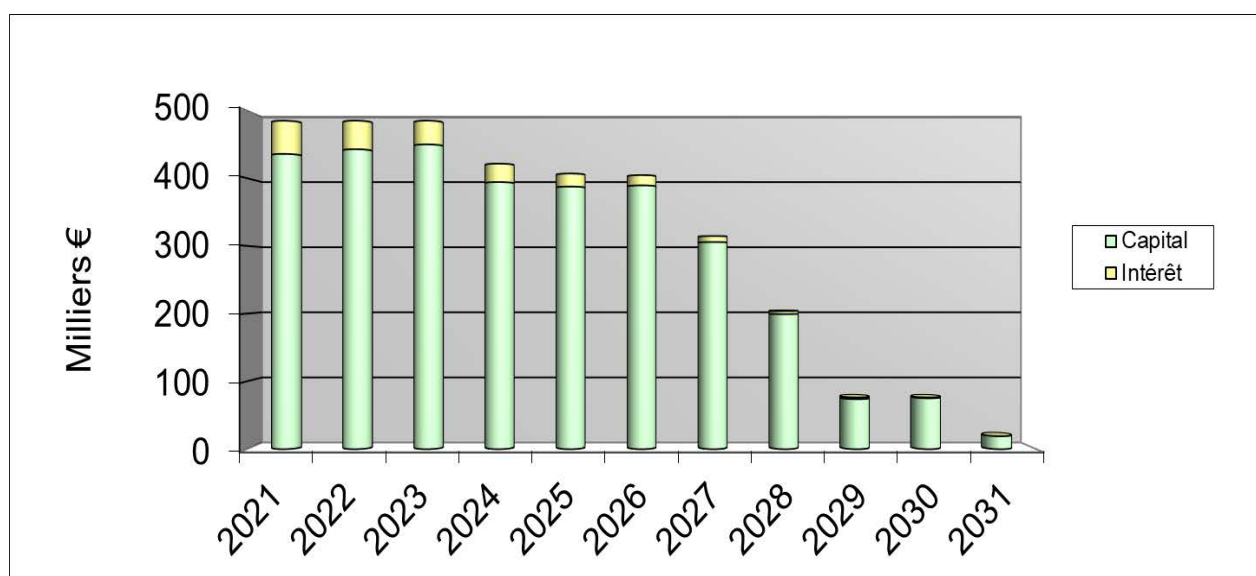


1.4 Catalogue des prix des déchetteries de Valor'Aisne

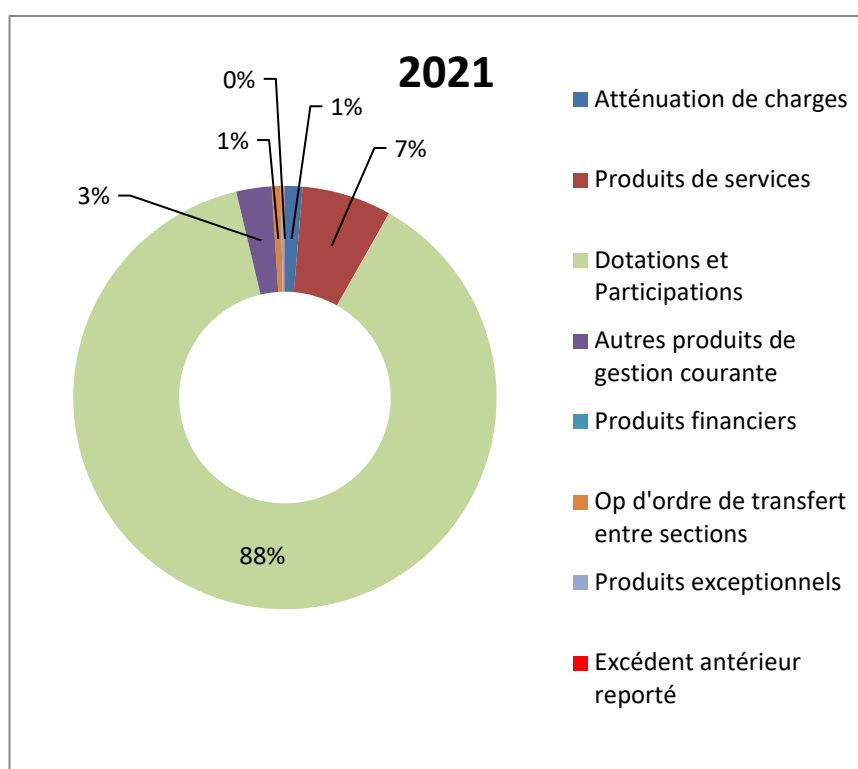
Le coût de traitement des déchets de déchetterie s'élève en 2021 à 557 162.86 TTC basé sur les tonnages 2020 (623 431.06 € en 2020)

FLUX		Prix €/ht 2020	Prix €/ht 2021
	Déchets verts	22.00€	22.50€
	Gravats	0.50€	0.25€
	Encombrants (1)	85.00€	97.00€
	Bois	35.00€	35.00€
DDS hors filières (2)	Bases	502.00€	502.00€
	Peintures	335.00€	335.00€
	Solvants	310.00€	310.00€
	Aérosols	1 150.00€	1 150.00€
	Emballages vide souillé	360.00€	360.00€
	Non identifiés	905.00€	905.00€
	Phytos	1 326.00€	1 328.00€
	Acides	805.00€	805.00€
	Filtres huiles	313.00€	313.00€
	Combustibles	1 322.00€	1 322.00€
	Huiles alimentaires	-	-
	Pneus hors filière	85.00€	85.00€
	Plâtres	63.00€	63.00€

1.5 Annuité de la dette



1.6 La structure des recettes et leur évolution



		2020	2021	Evolution
	Recettes de Fonctionnement	9 847 133,21 €	10 834 960,80 €	10,03%
Chapitre 013	Atténuation de charges	88 326,13 €	145 206,20 €	64,40%
Chapitre 70	Produits de services	440 097,43 €	742 120,93 €	68,63%
Chapitre 74	Dotations et Participations	9 107 892,05 €	9 547 266,04 €	4,82%
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	112 242,85 €	291 949,49 €	160,11%
042	Op d'ordre de transfert entre sections	83 329,09 €	73 087,63 €	-12,29%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	15 245,66 €	35 330,51 €	131,74%
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	- €	- €	-

		2020	2021	Evolution
	Recettes d'Investissement	1 975 057,51 €	2 078 618,83 €	5,24%
Chapitre 10	Fonds de compensation de la TVA	245 498,00 €	132 275,00 €	-46,12%
Chapitre 28	Amortissements	724 207,51 €	743 253,83 €	2,63%
Chapitre 16	Emprunts	1 000 000,00 €	-	-
Operation n°5	Emprunts	-	1 200 000,00 €	-
192	Différence sur réalisation Plus values sur cession	5 352,00 €	3 090,00 €	-

1.7 Restes à réaliser 2021

Dépenses d'investissement : 2 649 752.00 € Recettes d'investissement : 80 000.00 €

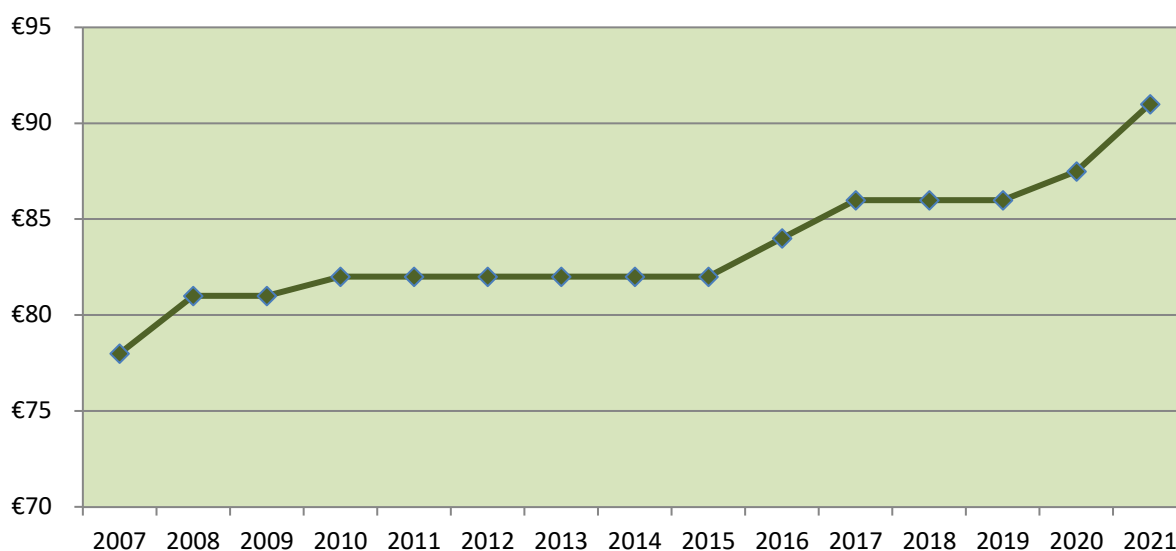
1.8 Les modalités de financement

Une contribution équivalente au besoin de financement net par habitant, votée par le Comité syndical, est demandée à la Communauté d'Agglomération et aux Communautés de Communes membres du Syndicat.

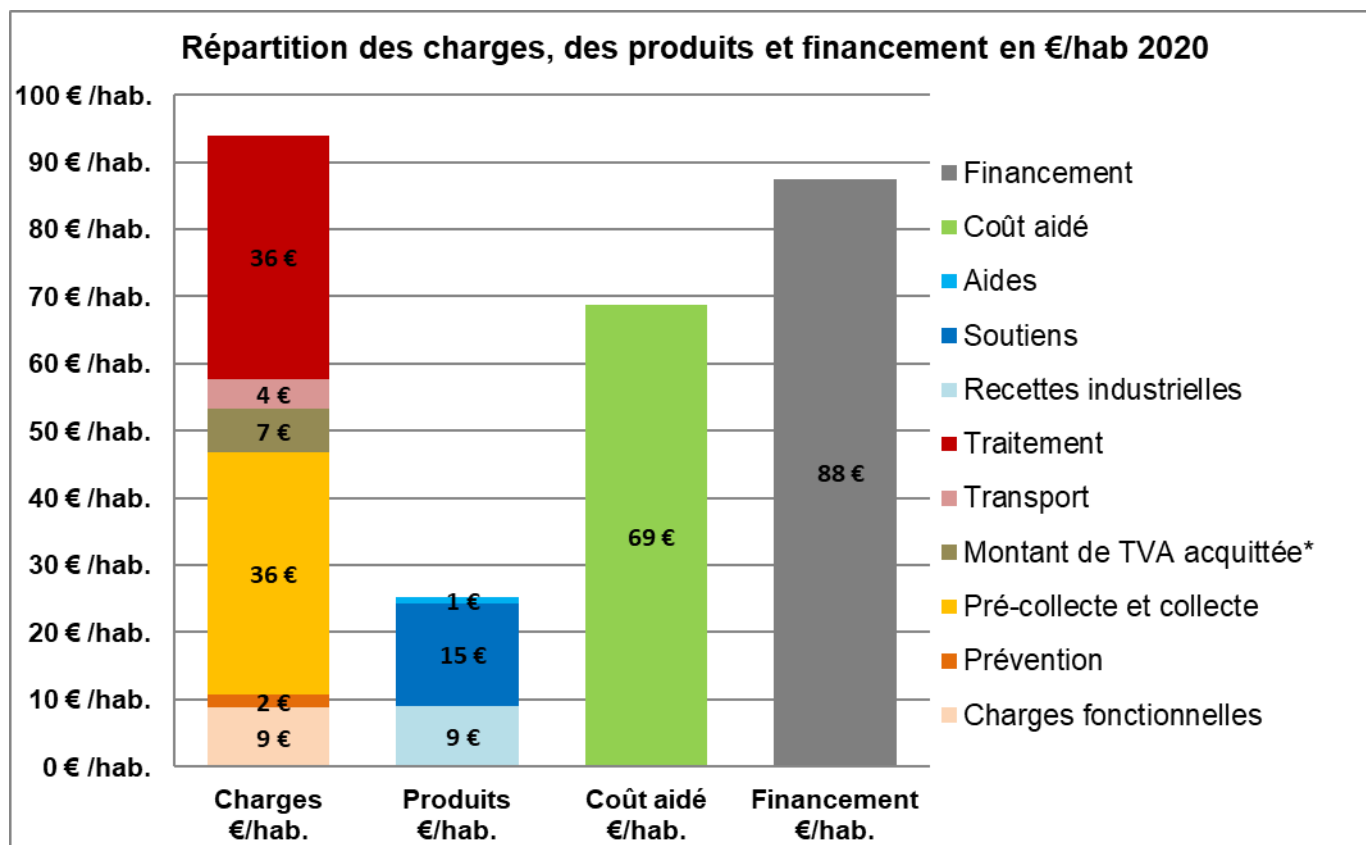
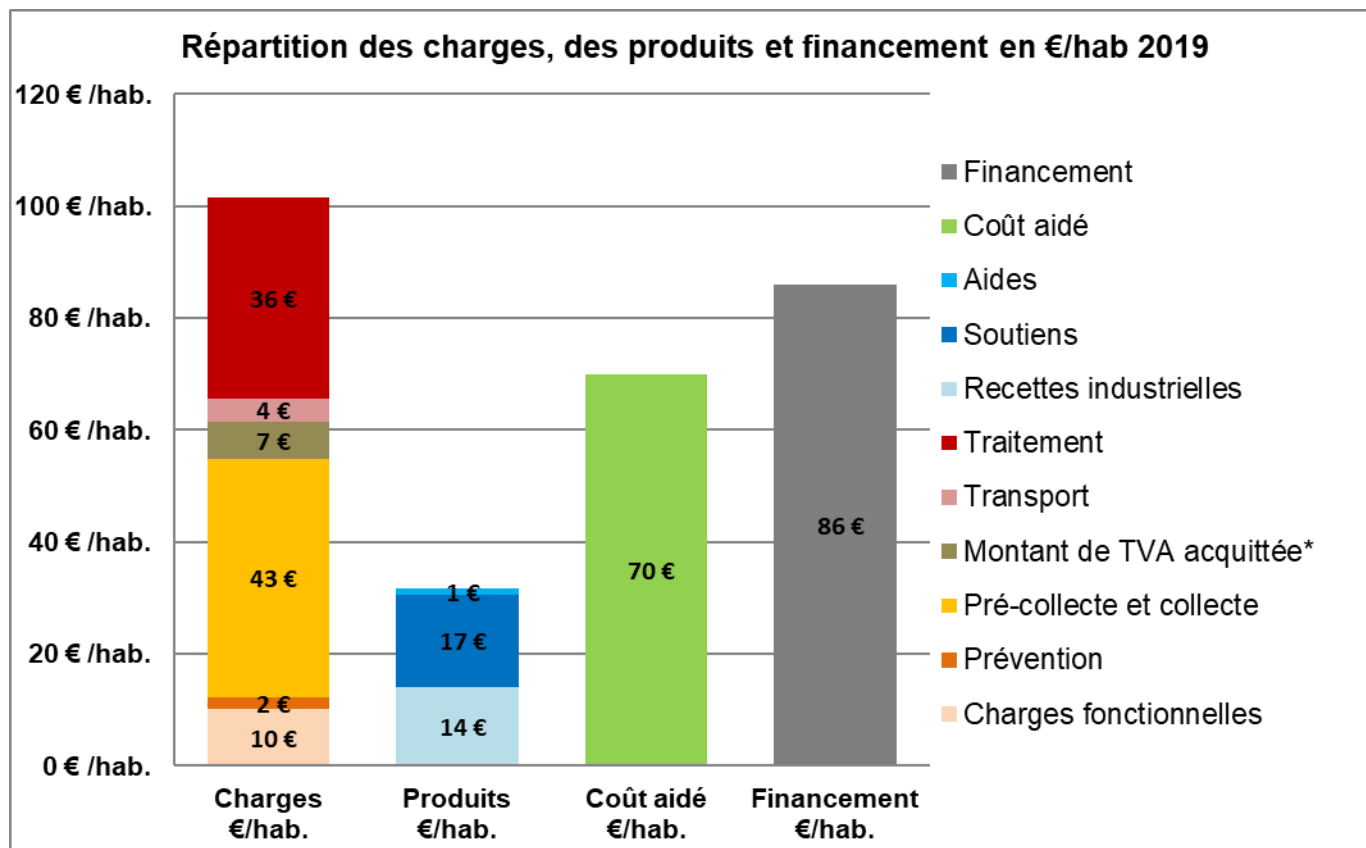
En 2021, la contribution annuelle est passée à 91 € par habitant. Elle finance le service complet collecte, déchetterie, prévention et traitement.

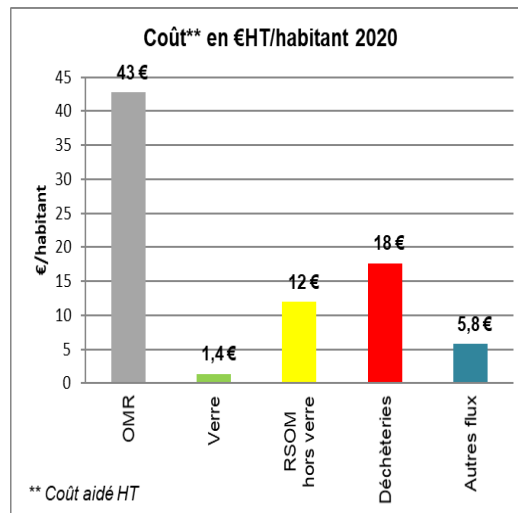
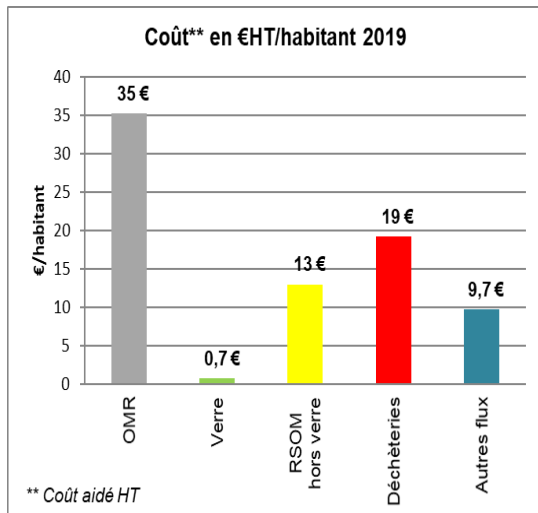
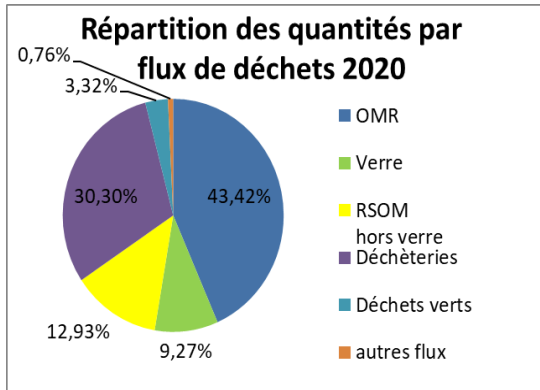
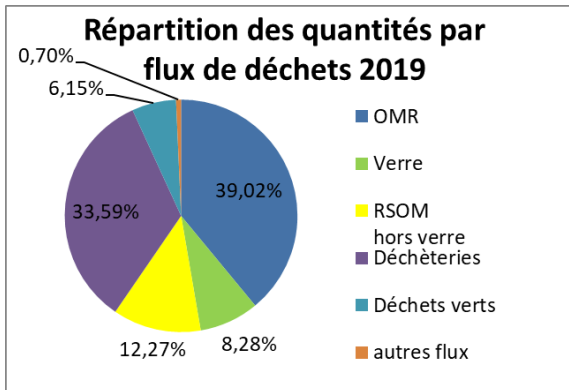
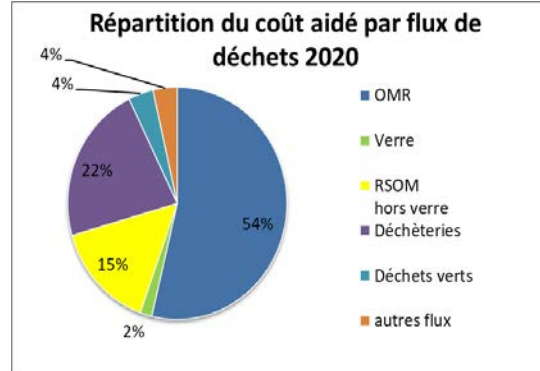
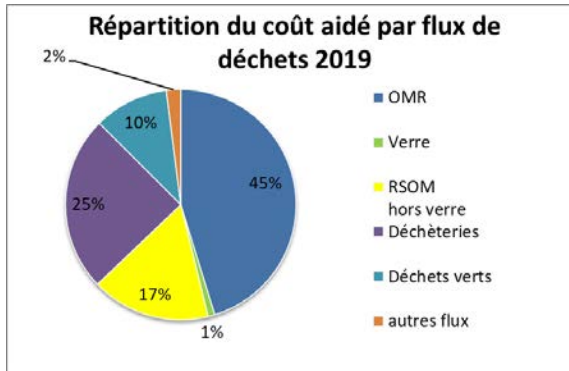
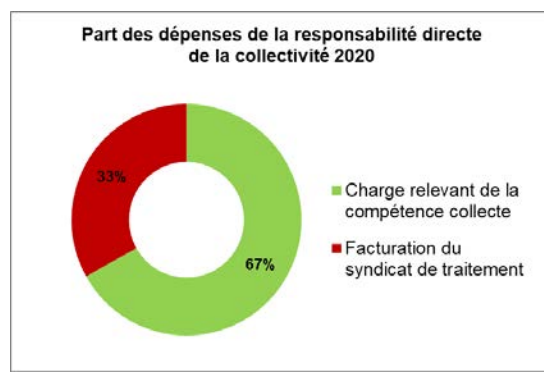
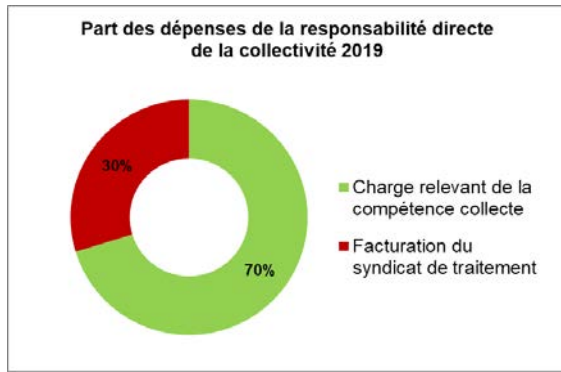
La Communauté d'Agglomération et les Communautés de Communes fixent leur mode et leur taux de fiscalité.

Evolution de la contribution des membres par habitant.



1.9 Evolution et comparaison des coûts 2019/2020 issus de la matrice ComptaCoût de l'ADEME





**Coût aidé ht

AV : Apport volontaire.

Bio déchets : Ils sont constitués des épiluchures de fruits et légumes, des restes de repas, de pain, des filtres et marcs de café, sachets de thé et d'infusion, des coquilles d'œuf, des mouchoirs en papier, des papiers essuie-tout, des fleurs et plantes fanées d'appartement.

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Caractérisation : Une caractérisation est la constitution d'un échantillon sur un lot de déchets d'emballages collectés selon la norme AFNOR x30 437. L'objectif est d'identifier le pourcentage des erreurs de tri ainsi que leur origine. 18 caractérisations sont réalisées par an avec Valor'Aisne en présence d'un agent du SIRTOM du Laonnois au centre de tri d'Urvillers. Pour chacune, il existe plusieurs étapes. La première étape est le prélèvement d'un godet dans un tas d'emballages sorti d'un camion d'une collecte précise. La seconde étape est le versement de l'échantillon prélevé dans 4 bacs tarés et de taille identique. Ensuite, de façon aléatoire, il est choisi parmi les quatre bacs un conteneur. Si le poids est inférieur à 35kg. Un second est choisi. La dernière étape est la caractérisation en elle-même soit le tri des emballages par flux de matière.

Centre d'Enfouissement Technique (CET) : C'est le lieu de stockage des déchets ultimes. Le terme de CET a été introduit pour se distinguer des décharges "d'hier". Les CET sont dotés de conditions d'exploitation et d'impacts contrôlés.

Collecte : Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets présentés dans des récipients prévus à cet effet pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

Collecte sélective : C'est la collecte de certains flux de déchets préalablement triés selon leur matière constitutive par les producteurs pour un traitement spécifique. Contrairement à la collecte séparative, la collecte sélective ne comprend pas le ramassage des ordures ménagères résiduelles non valorisables.

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux.

Déchet : Résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. C'est aussi toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention de se défaire.

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement.

DMA : Déchets Ménagers Assimilés, correspondent à l'ensemble des déchets produits par l'activité des ménages.

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : Fraction des déchets ménagers présentant un ou plusieurs caractères dommageables pour l'environnement et/ou qui ne peut pas être éliminée par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques lors de la collecte.

Déchetterie : Equipement de collecte en apport volontaire, c'est un espace clos et gardienné où les ménages peuvent déposer gratuitement leurs déchets. Cette aire contribue à la disparition des dépôts sauvages.

DEEE : Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques.

ECT : L'extension des consignes de tri consiste à étendre les consignes de tri pour permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots, barquettes, tubes, sachets... etc

Encombrants : Déchets des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être collectés de façon traditionnelle par le service de ramassage des ordures ménagères.

GEM F : Gros Electro-Ménagers Froid.

GEM HF : Gros Electro-Ménagers Hors Froid.

JMR : Journaux Magazines Revues.

Lombricompostage : Technique de compostage utilisant des vers de terre et se pratiquant dans un contenant à plusieurs plateaux appelé lombricomposteur.

Monoflux : type de collecte pour laquelle les déchets triés à la source sont collectés en mélange. (Exemple les journaux et les emballages séparés des autres déchets et mis dans un même contenant)

OMA : Les ordures ménagères et assimilées comportent les déchets de collecte sélective (verre, emballages, journaux/revue/magazine), les ordures ménagères résiduelles et les bio-déchets collectés avec les ordures ménagères. Les déchets de déchetterie et les déchets verts en sont exclus.

Ordures ménagères : Fraction des déchets ménagers générée par les activités domestiques et prise en compte par la collecte régulière.

Ordure ménagère résiduelle : Déchet ultime ne pouvant être valorisé et allant à l'enfouissement, on l'appelle également queue de tri.

PAM : Petits Appareils en Mélange.

PAP : Porte à Porte.

Point d'apport volontaire : site où l'utilisateur vient déposer les matériaux qu'il a triés.

Prévention des déchets : L'ensemble des mesures et des actions amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement et à faciliter la gestion ultérieure des déchets (notamment par la réduction des quantités de déchets produits et/ou de leur toxicité, ou par l'amélioration du caractère valorisable).

IPN
S
SIR
TO
M
DU
LA
ON
NOI
S

Refus : C'est la fraction des déchets qui n'a pas pu subir de valorisation au niveau du processus de tri, il s'agit des erreurs de tri.